



RRN bulletin

Tous les documents du Rseau sont publiés en franais et en anglais.

Dans ce nombre...

Articles 3

- ◆ *Sierra Leone: une attaque contre l'engagement humanitaire* 3
- ◆ *Formation dans une autre culture... pour la rolution de conflit : enseignements à tirer de l'Angola* 5
- ◆ *Enjeux des organismes humanitaires sur le terrain : options possibles ..* 8
- ◆ *Le recrutement du personnel de l'aide d'urgence : perspectives de divers organismes* 10

Actualités 11

- ◆ *Politiques et pratiques : développements au sujet de la surlrité des organismes de l'aide* 11
- ◆ *Stratégie d'assistance pour l'Afghanistan : adopter l'attitude ... UN de 'faisons comme d'habitude'?* 15
- ◆ *La convention d'Ottawa et le Prix Nobel : deux victoires dans la lutte contre les mines anti-personnel .* 18
- ◆ *La tribune eurpéenne pour la la prvention et la transformation des conflits* 20
- ◆ *Projet pour un rseau de surlrité humanitaire* 21
- ◆ *Le projet SPHERE* 22

Nouvelles Régionales 27

Stages de formation 33

Conférences 36

Publications 40

ISSN: 1353 8713

© Overseas Development Institute, 1998.

Un danger croissant menace l'humanitarisme. C'est la conclusion tirée de deux réunions qui ont récemment eu lieu, l'une à Londres (fvrier 1998), qui formera l'arrière-plan du prochain Dossier Thématique du RRN (n° 25), prévu de sortir en mai 1998, et l'autre à Paris (octobre 1997), présentée par Action Contre la Faim, France, dans ce Bulletin d'information (cf. page 8).

Ce danger paraît être double. Lors de la réunion à Paris, organisée par Action Contre la Faim, les défis auxquels font face les organismes d'aide qui travaillent dans les zones de conflit ont été examinés. Dans ces zones, la nourriture sert de plus en plus d'arme de guerre. Le climat politique, à la fois de sanctions et d'économies parallèles, provoque des catastrophes et entrave l'évolution des opérations d'aide de secours effectives. Dans ces contextes, les organismes d'aide font face à de graves dilemmes. Peuvent-ils continuer à respecter les principes intégrés dans la Convention de Genève et la législation sur les droits de l'homme ou bien seront-ils inévitablement manipulés par les parties en guerre ? Face aux abus et à la belligérance, ces organismes devraient-ils se retirer ou simplement être pragmatiques et faire ce qu'ils peuvent, peut-être de façon plus coordonnée ?

La deuxième réunion, organisée par le Comité d'urgence en cas de catastrophes au Royaume-Uni (*UK Disasters Emergency Committee*), s'est avérée avoir une perspective

légèrement différente. On a cherché à répondre à l'attaque portée aux valeurs et principes humanitaires, non seulement par les parties en guerre, mais aussi par les critiques que les médias des pays de l'ouest, les gouvernements africains et une partie des responsables chargés du développement et de la politique étrangère dans les pays donateurs, ne cessent d'exprimer. Les délégués qui ont assisté à ces réunions n'ont pas été sans critique de l'état actuel du système international d'aide de secours, mais ils ont convenu que les valeurs et principes pour lesquels ils luttaiient étaient fondamentaux et devaient être protégés. L'une des conclusions principales de ce débat a été que la communauté humanitaire sert actuellement de cobaye pour d'autres échecs des gouvernements nationaux et des organes politiques internationaux, et que les ONG et autres organismes doivent être plus pro-actifs lorsqu'il s'agit de définir les valeurs qu'elle représente.

Le fait que ces deux réunions ont eu lieu à des moments si rapprochés, n'est pas une coïncidence. Actuellement, certains secteurs de la communauté humanitaire ressentent une profonde amertume, suite aux débâcles qui se succèdent au Zaïre, à la tragédie incessante que connaissent le Soudan, l'Afghanistan et la Somalie, et à la confusion politique et humanitaire qui règne depuis quelques temps au Sierra Leone, pour ne citer que quelques exemples. Dans les mois qui viennent, il sera intéressant d'observer si, en exprimant plus

clairement les préoccupations que partagent tous ces pays sur l'avenir de l'action humanitaire en temps de guerre, les organismes d'aide de secours seront capables de renforcer la défense de leurs valeurs et améliorer la cohérence de leur défense de certaines causes politiques.

Abstrait

RRN Dossier Thématique No. 24

ISBN: 0-85003-368-3 (version anglaise)

'Santé reproductive pour les populations déplacées' rédigé par *Celia Palmer*

Les organismes humanitaires offrent depuis relativement peu de temps des services de santé reproductive aux populations déplacées. Récemment encore, ces besoins des personnes déplacées dans les situations d'urgence étaient souvent ignorés. Au cours des années 80, on a tenté d'aborder ce problème, et depuis quelques années, davantage d'attention lui est accordée. Deux faits, en particulier, ont souligné combien l'ordre du jour sur la santé reproductive joue un rôle important dans les situations d'urgence : le fait de reconnaître que les MST et le SIDA posent un danger majeur, et l'attention croissante accordée par les médias à la violence sexuelle parmi les populations déplacées. Parallèlement aux changements dans la façon dont la santé reproductive était fournie dans les situations stables, la décision de mettre en oeuvre des services de santé reproductive pour les populations déplacées s'est accélérée après la Conférence internationale sur la population et le développement en 1994. La Conférence a placé la santé reproductive dans un cadre de droits et a mis en relief les besoins des populations déplacées.

Les préoccupations touchant la santé reproductive dans les situations d'urgence sont de plus en plus reconnues. En réalité, toutefois, l'ordre du jour s'est avéré être difficile à mettre en oeuvre. Certains aspects ont soulevé des questions éthiques et morales, envers lesquelles les organismes d'aide humanitaire adoptent une attitude différente. Les organismes bilatéraux, les organisations non gouvernementales et les donateurs sont aux prises avec des décisions difficiles concernant les types de services qu'ils devraient fournir et la manière d'assurer que ces services sont sûrs et efficaces. Il en est de même dans les situations stables. Comme il n'existe pas de bonnes données sur les besoins en services de santé reproductive dans les situations d'urgence, et sur leur impact, la priorité d'assurer une fourniture sûre de ces services incombe au jugement des exécutants sur le terrain. Ceci a donc des conséquences importantes pour la formation et l'approvisionnement approprié en ressources à ce niveau. Ce rapport présente les renseignements qui sont disponibles au sujet de la santé reproductive des populations déplacées. Les politiques de plusieurs acteurs sont également décrites, de même que des exemples des programmes de santé reproductive en cours, et les questions auxquelles font face ceux qui essayent de les mettre en oeuvre sont examinées.

RESEAU AIDE D'URGENCE ET DE REHABILITATION

website

www.oneworld.org/odi/rnn/

Le website du RRN a récemment été mis à jour et perfectionné : des exemplaires de tous nos Bulletins d'information sont maintenant à votre disposition. Un plus grand nombre d'articles publiés dans ces Bulletins d'information sont également à votre disposition.

Nous continuerons à perfectionner notre website et si vous avez des suggestions à faire qui pourraient nous aider dans cette tâche, veuillez vous adresser à la coordinatrice du RRN, ou nous communiquer vos pensées en vous servant de la page 'réponse' sur le website.

Philippa Atkinson, représentante à temps partiel du RRN pour l'Afrique de l'Ouest, a récemment passé deux semaines à promouvoir l'activité du RRN au Liberia, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Des Bulletins d'information ont été distribués à un grand nombre de gens et les réactions semblent positives : les lecteurs actuels du RRN trouvent nos publications fort intéressantes et informatives et bon nombre d'entre eux souhaitent s'y abonner - si seulement ils remplissaient et renvoyaient leurs fiches d'inscription ! Philippa s'est concentrée spécifiquement à encourager les membres à contribuer aux publications du RRN en faisant part de leurs observations et réactions et, en particulier, en décrivant leurs expériences qui pourraient éventuellement être publiées dans le Bulletin d'information. Philippa est l'auteur de l'article sur le Sierra Leone publié dans ce numéro (voir article ci-dessous) et de l'actualisation régionale du Liberia (page 30). Si vous désirez faire des observations à ce sujet, ou sur d'autres aspects de l'activité régionale du RRN, veuillez vous adresser à Philippa par le biais du RRN à l'adresse électronique rrn@odi.org.uk ou directement à p-atkinson@msn.com.

Articles



Sierra Leone: une attaque contre l'engagement humanitaire

rédigé par Philippa Atkinson, représentante à temps partiel pour le RRN à l'Afrique de l'Ouest

Les décideurs occidentaux se sont soit-disant progressivement engagés à intervenir dans les conflits africains de manière responsable et éthique. A présent, leur objectif principal en matière de politique étrangère et de politique sur l'aide – en particulier dans les zones non stratégiques – est en grande partie de protéger et de soutenir les droits démocratiques et autres droits de l'homme, tout au moins sur le plan de la rhétorique. Ils l'ont démontré au Sierra Leone où la communauté internationale a agi d'un commun accord en vue d'encourager le retour du gouvernement élu démocratiquement, qui avait été déposé lors d'un coup d'état en mai dernier. La situation était, toutefois, d'une telle complexité qu'elle a posé un sérieux enjeu à la mise en oeuvre de ces politiques orientées vers la protection. La communauté internationale s'est trouvée face à un véritable dilemme moral au Sierra Leone, à savoir celui d'évaluer l'efficacité de l'aide humanitaire

...la communauté internationale s'est trouvée face à un véritable dilemme moral au Sierra Leone.

lorsqu'un embargo général a été imposé contre la junte illégitime. Les organismes d'aide se soucient du fait qu'on ait accordé plus de priorité aux considérations politiques qu'aux besoins humanitaires de la population civile et demandent, à présent, que les raisons justifiant cette politique soient examinées et que les valeurs humanitaires soient réaffirmées.

La tâche d'intervenir directement dans le conflit a été confiée à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette intervention a été axée sur un embargo contre la junte qui a pris le pouvoir après le coup d'état. Une opération militaire menée par le groupe de suivie ?? du CEDEAO (ECOMOG) à dominance nigérienne, a été tentée au début sans aucun succès, mais ils se peut que leur dernière offensive parvienne finalement à l'objectif

désiré de déloger la junte. Les efforts de négociations entre les parties n'ont jusqu'à présent abouti qu'aux Accords Conakry qui n'ont eu aucun effet, et pendant six mois, l'embargo a été l'arme de choix. L'autorisation de sanctionner a été demandée auprès de l'ONU, et le

Conseil de sécurité a approuvé un petit nombre de sanctions sur les armes, le carburant et le déplacement des membres de la junte. Le ECOMOG a toutefois fait appliquer un embargo sur toutes les marchandises arrivant dans le pays, tout au moins celles arrivant par la mer, et les milices civiles sur terre ont tenté de limiter le passage des marchandises à l'intérieur du pays.

En pratique, l'aide humanitaire fait maintenant partie des sanctions. L'annulation par le DFID de la majeure

partie du financement qu'ils octroyaient aux ONG britanniques, la restriction des opérations de l'ONU pour des raisons de sécurité, et la retenue des livraisons de marchandises d'aide humanitaire aux frontières en raison de 'difficultés administratives', démontrent que la communauté internationale est unie à ce sujet. L'inclusion des marchandises d'aide humanitaire dans l'embargo général est donc perçue comme une action délibérée dans la tentative de déloger la junte. Tout en enfreignant à la fois la résolution de l'ONU et le droit international en général, cet embargo *de facto* a été justifié pour la raison défendable que l'aide alimentaire, en particulier, pourrait avoir des conséquences importantes sur le conflit, si le contrôle ou le moral de la junte est accentué.

Ce point de vue découle des analyses d'autres situations de conflit, dont celles au Liberia et au Rwanda, où il a été prouvé que l'aide de secours avait contribué au conflit en fournissant des ressources politiques et économiques aux factions. Interventions antérieures qui ont échoué ont été critiquées pour avoir donné priorité aux questions humanitaires dans le but de compenser le manque d'action politique. Cette critique est également offerte comme une raison justifiant le choix de politique au Sierra Leone, qui semble être un renversement total des tendances initialement tournées vers l'humanitarisme militarisé, comme en Bosnie, en Somalie et dans le nord de l'Iraq. Les organismes s'inquiètent du fait que les enseignements tirés d'autres opérations sont mal interprétés de façon à suggérer que certains problèmes sont propres à l'humanitarisme, plutôt qu'à sa mise en oeuvre et en manque de cohérence d'autres objectifs en matière de politique. Une autre question contentieuse concerne le manque de perspicacité de l'embargo humanitaire, qui peut suffire à détruire progressivement les efforts de longue durée visant à aborder le problème du conflit par la racine.

La communauté humanitaire présente au Sierra Leone a tenté d'examiner les questions préoccupant les bailleurs de fonds et les diplomates. Un protocole de directives pour les opérations humanitaires a été créé, renfermant à la fois les principes et les opérations. Des systèmes d'information partagés, une bonne coordination technique et opérationnelle, et une programmation relativement 'adroite' et innovatrice, propulsée en partie par la forte participation de la population locale dans les activités d'aide humanitaire, sont des facteurs qui ont tous contribué à la création d'une communauté humanitaire pouvant éventuellement servir de modèle. La neutralité de l'ordre du jour

Il n'est donc nullement certain qu'un humanitarisme prudent et neutre aurait un impact majeur négatif sur la dynamique du conflit

purement humanitaire des organismes présents au Sierra Leone n'est pas mise en doute. Bien qu'il leur soit difficile de fournir des garanties réelles pour la sécurité de leurs ressources dans une situation si volatile, il a été démontré qu'ailleurs l'abus de l'aide par les factions

belligérantes peut être minimisé si une programmation prudente et coordonnée est assurée. Certaines politiques qui ont été essayées au Liberia, comme celle limitant les apports en capital et l'aide alimentaire en vrac, peuvent être effectives, et des techniques en vue des factions pour faire face aux armées.

Il n'est donc nullement certain qu'un humanitarisme prudent et neutre aurait un impact majeur négatif sur la dynamique du conflit, lorsqu'il s'agit de nourrir les soldats ou de légitimer la junte. Certains observateurs sont d'avis que le fait de limiter le flot des ressources contribue en lui-même au pouvoir de ceux qui dirigent et, dans d'autres cas, les embargos n'ont pas montré qu'ils permettaient de renverser des régimes illégitimes de manière effective. Toutefois, quelque soit l'impact pratique de la politique, la question fondamentale en jeu est le refus calculé de donner à la population civile au Sierra Leone, le droit de recevoir une aide humanitaire. Comme l'embargo n'a pas cessé, les conditions à l'intérieur du pays – même dans les zones accessibles aux ONG et aux missions d'évaluation encore présentes – se sont visiblement détériorées, et il y aurait signe que même les Sierra Léonais qui ont du ressort, arrivent à la limite de leur résistance. L'impasse provoquée par l'embargo fait une pétition de principe, en vue de savoir si un certain point d'échange peut être atteint, où la souffrance de la population civile dépasserait les avantages politiques que représente l'inclusion de l'aide humanitaire dans l'embargo contre la junte.

Certains organismes ont tenté de faire pression sur les donateurs. Les ONG, l'UNICEF et le PAM ont fait des déclarations publiques et des représentations et ont poursuivi leurs activités avec des capitaux et ressources sur place limités. Suite à l'offensive majeure récente de ECOMOG et, outre la situation d'urgence qui s'intensifie, des organismes ont publié des déclarations en commun demandant que les livraisons aux frontières soient immédiatement libérées pour être autorisées à rentrer dans le pays. Une action concertée effective visant à promouvoir l'ordre du jour humanitaire a toutefois été limitée par des facteurs institutionnels. La politique semble avoir été soutenue par une activité diplomatique dans laquelle se sont engagés l'ONU à New York, d'une

...on ait accordé plus de priorité aux considérations politiques qu'aux besoins humanitaires.

part, et des diplomates britanniques et américains, d'autre part. La préséance directe sur le DNUAH par le PNUD, où le président déposé Kabbah a passé la majeure partie de sa carrière, tant sur place qu'à New York, a effectivement empêché le DAH de jouer un rôle en tant que préconiseur de l'humanitarisme. Les ONG ont été restreintes dans leur action de faire pression sur le DFID, du fait qu'elles dépendent en général du ministère pour le financement, et en raison du manque perçu de transparence ou manque de volonté du gouvernement d'entamer un dialogue sur ce point.

La base fondamentale de l'engagement humanitaire, les droits de ceux qui ont besoin de recevoir une aide quels que soient les facteurs politiques, comme il est prescrit par les Conventions de Genève, semblent être attaqués au Sierra Leone et doivent être défendus par ceux qui ont une activité humanitaire. Au moment où cet article est imprimé, la politique est dans la balance. Plus le CEOGOM et les milices civiles avancent dans la capitale Freetown et à l'intérieur du pays, plus il est probable que les livraisons de nourriture et autres produits d'aide humanitaire reprennent. Les organismes craignent que ceci renforce le précédent déjà établi de rendre l'aide humanitaire dépendante de facteurs politiques et donc diminuer leur indépendance des donateurs. Les organismes, à la fois des ONG et de l'ONU, doivent non seulement faire forte pression afin que l'aide humanitaire soit séparée des ordres du jour politiques, mais ils doivent également insister pour que l'impact de la politique, et les raisons des décideurs la justifiant, soient examinés, afin d'éviter qu'un précédent dangereux ne se produise.

...les droits de ceux qui ont besoin de recevoir une aide quels que soient les facteurs politiques semblent être attaqués au Sierra Leone...

Formation dans une autre culture pour la résolution de conflit: enseignements à tirer de l'Angola

rédigé par David Brubaker de Conflict Management Services, and Tara Verdonk, coordinatrice des programmes pour le Cour Suprême de Michigan.

Le cadre

Lors de la signature du Protocole de Lusaka en novembre 1994, un processus de paix long et tortueux a été mis en oeuvre et se poursuit actuellement. D'importants progrès ont été accomplis en avril 1997, lorsqu'un gouvernement de réconciliation et d'unité nationale a été formé après des mois de retard. Des milliers de troupes UNITA sont à présent cantonnées et des armes ont été rendues. A présent, les forces armées nationales comprennent plus de 10.000 anciennes troupes UNITA, mais la paix n'est toujours pas tangible. Les grands combats ont cessé, mais la crainte, la méfiance et la propagation de rumeurs empêchent le mouvement libre de personnes et de marchandises. Sur le plan physique et émotionnel, l'Angola demeure une nation profondément désunie.

En janvier 1997, le *Centre for Common Ground - CCG*, bureau en Angola de *Search for Common Ground*, a commencé d'organiser pour juin, deux séances consécutives d'une semaine chacune. Ces séances d'introduction à la résolution de conflit avaient pour objectif d'initier la formation d'un réseau de médiateurs et formateurs angolais qui, un jour, mettraient en oeuvre leurs propres projets de réconciliation.

Assurer un accord politique

Un séminaire devait avoir lieu dans la capitale Luanda, et l'autre dans la province relativement stable de Kwanza Sul, où le CCG avait effectué plusieurs visites d'exploration. En mars 1997, le CCG a convoqué des participants éventuels de Luanda à une réunion de planification. Seize personnes y ont assisté, dont quatorze se sont ensuite inscrites au stage de formation. Au cours de la réunion, le CCG a abordé des sujets qui seraient inclus dans les séances de formation. Les opinions des participants sur ce qu'ils attendaient ont également été recueillies, ainsi que des idées pour des

jeux de rôles et autres formes d'exercices. Le CCG a aussi montré une cassette vidéo réalisée en coproduction² concernant la construction de rapport entre opposants. L'un des participants associés à UNITA fit quelques observations sur la façon dont UNITA était présenté à certains moments dans le film et, quelques jours plus tard, le CCG a reçu la visite de deux participants de l'administration provinciale du Ministère des communications de Luanda. Bien qu'enthousiasmés par le stage, ils s'inquiétaient de son 'caractère politique', en raison de l'inclusion de participants 'vocaux' d'UNITA. Le personnel du CCG a expliqué que pour mener à bien un stage de formation sur le conflit et la réconciliation qui soit utile, diverses opinions devaient être prises en compte. Les animateurs ont mis l'accent sur l'opportunité de traiter de questions délicates dans un groupe diversifié, permettant ainsi aux participants de mettre en pratique les connaissances qu'ils acquéraient, et les responsables gouvernementaux ont semblé être satisfaits, revenant en juin pour participer à la formation.

Le recrutement de participants dans le Kwanza Sul posait deux difficultés importantes ; premièrement, le recrutement de femmes et, deuxièmement, l'obtention d'une autorisation d'UNITA permettant aux participants relevant de leur contrôle de se rendre dans la capitale provinciale de Sumbe - sous contrôle gouvernemental - pour assister au stage de formation. La majorité des organismes ont envoyé des représentants hommes et, en fin de compte, trois femmes seulement y ont participé. En revanche, le pourcentage hommes/femmes était pratiquement le même à Luanda, où les femmes sont plus nombreuses dans les ONG et la vie publique que dans les provinces. A Luanda, plusieurs membres d'UNITA vivent et ont un emploi dans le gouvernement national ou dans le cadre du processus de paix et l'autorisation de se déplacer n'est pas un problème. Cependant, plusieurs réunions avec les responsables d'UNITA à Luanda ont dû avoir lieu, afin de leur faire accepter combien la formation à Sumbe leur était utile et combien il leur était utile d'y assister. Bien qu'on se soit efforcé jusqu'au dernier moment de

convaincre la direction d'UNITA à Quibala de participer au stage de formation, celui-ci a eu lieu sans qu'UNITA ne soit représenté.

Compte tenu des relations délicates existant entre les deux parties en Angola, le CCG a dû rester en liaison permanente avec des responsables de chaque partie et de l'ONU pour les actions qu'il entreprenait. Nous ne devons susciter aucun doute que nous entreprenions quoi que ce soit de subversif, sinon, nous risquons de ruiner notre chance de pouvoir mener à bien la formation et effectuer d'autres activités. Avant d'agir, le CCG a expliqué clairement aux responsables compétents, les projets de formation et d'autres idées de projets. Le CCG a également averti les responsables de l'ONU dans la province que des participants d'UNITA se déplaceraient peut-être et a demandé leur assistance éventuelle en matière de sécurité.

Enseignements tirés

- rien ne peut remplacer les relations – la consolidation des relations prend du temps – la confiance et la motivation sont deux éléments de base à créer pour obtenir que les stages de formation donnent des résultats.
- le suivi est aussi important que la préparation - quelqu'un doit se charger de la continuation du groupe.
- parmi les nombreux modèles disponibles pour ce genre de formation, le plus effectif semble être une approche provoquant une réponse - une présentation des concepts de négociation fondamentaux occidentaux et des possibilités structurées permettant d'identifier et d'appliquer des modèles de résolution de conflit provenant de la culture locale.

Acquérir des connaissances et tirer des enseignements du stage de formation

La séance à Luanda a attiré 35 personnes et celle à Sumbe, 26 participants. L'un des thèmes abordés portait sur la différence entre le conflit et la violence et, compte tenu des 30 ans de violence dans la région, il est bien compréhensible que certains participants n'ont pas fait immédiatement de distinction entre les deux. On leur a demandé de se représenter deux situations, l'une étant une situation de conflit et l'autre de violence, ce qui fut ensuite l'objet d'un débat en groupe. En conclusion, les participants ont convenu qu'il était important de traiter d'un conflit avant qu'il ne tourne à la violence.

Un point plus difficile à résoudre pour les deux parties du groupe - mais plus particulièrement pour les participants du Kwanza Sul qui se trouvaient plus proches des combats - concernait le pardon et la réconciliation. Un participant a demandé de façon explicite

si l'ordre du jour des formateurs consistait à forcer les Angolais à pardonner. Les formateurs ont répondu que leur objectif était d'expliquer aux participants la signification de ces mots, avant de les utiliser pendant la semaine de stage. Après en avoir discuté, les

Nous ne devons susciter aucun doute que nous entreprenions quoi que ce soit de subversif

participants ont paru accepter que ‘pardonner’ ne signifiait pas ‘oublier’ et que la réconciliation est un processus qui nécessite au moins deux parties consentantes.

On a également demandé aux participants de s’exercer à une forme de communication coopérative en discutant en groupe du ‘rôle des femmes dans la société angolaise’. Avant de donner son opinion à ce sujet, chaque intervenant a dû paraphraser le point de vue de l’intervenant précédent. Les participants ont bien accompli cet exercice, en particulier, si l’on tient compte de la surprenante diversité des opinions exprimées.

Un exercice visant à réduire les préjugés a été effectué en identifiant les quatre groupes ethniques majeurs représentés par les participants et en demandant à ceux qui n’en faisaient pas partie de relever les ‘preconceitos’ (préjugés) qu’ils avaient (ou qu’on leur avait exprimé) envers le groupe. Afin d’égaliser la situation, les formateurs ont ajouté un groupe ‘américain’ à l’exercice. Pour les cinq groupes, chaque liste de préjugés a rempli une grande feuille. Elles étaient toutes négatives en majeure partie. En conclusion, les suggestions faites en vue de réduire les préjugés ont été excellentes à chaque séance.

Un des débats les plus intéressants s’est déroulé autour des modèles angolais de résolution de conflit. Bien qu’urbain, le groupe de Luanda comprenait de nombreux participants qui se souvenaient clairement de modèles traditionnels et qui en ont parlé avec empressement. Un plan d’ensemble de démarches -selon la procédure traditionnelle de résoudre les litiges - et d’éléments spécifiques d’un processus de prise de décision a résulté de ce débat. Deux de ces éléments majeurs qui ont été identifiés sont les rites et l’importance des aînés. Le premier a été découvert suite à une démonstration de médiation à Luanda, au cours de laquelle les participants ont ajouté le ‘porta-voz do sopra’ (porte-parole du chef) qui, en fait, s’occupa du protocole durant la procédure ; le deuxième s’est manifesté spontanément à Sumbe, lorsque les médiateurs ont décidé consulter les aînés des villages, après que la séance de médiation sous forme théâtro-pédagogique n’ait abouti à rien. Une telle procédure de ‘médiation/enquête’ ne serait pas acceptable dans les modèles occidentaux (tout au moins si les médiateurs jouaient les deux rôles). Les participants à Sumbe l’ont toutefois considérée comme étant appropriée et nécessaire. Le modèle angolais avait des similitudes fort

Il s’est révélé que de nombreux livres sur le folklore et la culture traditionnelle des Angolais devraient être recherchés dans des musées et des bibliothèques aux Etats-Unis

Un des débats les plus intéressants s’est déroulé autour des modèles angolais de résolution de conflit

intéressantes par rapport au modèle classique de médiation occidental à cinq phases - introduction, narration, identification des aspects problématiques, résolution des problèmes et accord. Les participants angolais ont présenté diverses grandes lignes, mais la procédure fondamentale en cinq phases pour résoudre les conflits entre personnes dans une communauté rurale, comportait le dialogue, la médiation assurée par les parents, la médiation/arbitrage - par exemple, par les oncles maternels ou le chef d’un village - les amendes,

le pardon et la réconciliation ou la punition. Le chef de village serait le premier à intervenir en temps que décideur là où la médiation informelle et neutre aurait échoué. Dans les cas où une partie aurait fait tort à une autre, une amende pourrait être imposée par le chef et une punition serait imposée uniquement si la partie offensante refusait de payer l’amende. Les connaissances qu’ils ont tirées des pratiques et méthodes de résolution de conflit ont engendré chez les

participants plus d’énergie et de créativité que bien d’autres exercices d’apprentissage.

Suivi

Plusieurs activités ont fait suite aux séances qui, progressivement ont été étendues pour inclure de nouveaux participants. La formation a rapidement fait place à des séminaires de deux jours consacrés au renforcement de consensus. Les participants ont ensuite été interviewés sur la façon dont ils avaient pu appliquer leurs nouvelles connaissances. Le rapport résumant ces entretiens renferme des idées pour les projets et séminaires de formation futurs, comme une formation supérieure sur la médiation, une formation de formateurs et un séminaire sur la création de projets éducatifs sur la paix. Une des conclusions spécifiques de ce rapport se présente sous forme de directives angolaises sur la résolution de conflit, dont la rédaction est en cours sous la direction d’un membre du personnel de l’UNICEF

qui a participé au stage de formation à Luanda. Ces directives contiendront des proverbes, des histoires, des chansons et des cérémonies, qui comprennent des thèmes de réconciliation et de coopération, et décrivent les méthodes traditionnelles de résolution de conflit.

Il s’est révélé que de nombreux livres sur le folklore et la culture traditionnelle des Angolais devraient être recherchés dans des musées et des bibliothèques universitaires aux USA, puis envoyés au groupe en Angola.

Notes

1. Citation de Mulato Pedro, participant au stage de formation de Luanda

2. Coproduit avec Ubuntu Productions de Capetown, et financé par USAID

Un plus long rapport de l'expérience angolaise peut être obtenu auprès de Dave Brubaker, Conflict Management Services, 916 N. Cameron Ave., Case Grande, Arizona 85222, USA - fax : 00 1 520 421 2134 ou e-mail : brubaker@casagrande.com. Pour des renseignements sur la Recherche pour une base commune en Angola, veuillez vous adresser à SCG, 1601 Connecticut Ave. NW, Suite 200, Washington D.C. 20009, USA ou e-mail scgangola@igc.apc.org

Défis sur le terrain pour les organismes humanitaires : options possibles

Sylvie Brunel, conseillère stratégique auprès de Action Contre la Faim, France, et maître de conférence à l'Institut des études politiques à Paris.

Action Contre la Faim a récemment organisé une rencontre internationale au cours de laquelle ont été examinés certains enjeux faisant face aux organismes humanitaires qui travaillent dans des situations de conflit, en particulier l'emploi stratégique de la famine comme arme de guerre.

Lors de cette réunion de haut niveau, plusieurs responsables du siège et du terrain de Action Contre la Faim ont fait part de leurs opinions aux côtés de représentants de l'ONU, d'ONG francophones, d'universitaires et de politiciens. Leur objectif était de lancer un appel, afin de souligner combien la coopération et l'action commune étaient importantes pour répondre aux nouveaux et divers enjeux auxquels ils étaient confrontés dans leurs activités humanitaires.

Le problème

La crise qui existe dans la région des Grands Lacs a de plus en plus servi de modèle pour illustrer les aspects ambigus de l'action humanitaire, et les obstacles qui l'entravent, auxquels sont confrontés les organismes d'aide actuels. Comme ambiguïté, citons, par exemple, l'abus systématique de l'aide humanitaire par les extrémistes hutus dans les camps de réfugiés dans l'ancien Zaïre où le Rwanda ?? est intervenue et groupement forcé des populations au Rwanda et au Burundi. Plus récemment, les organismes humanitaires

ont aussi fait face à de sérieux obstacles empêchant toute intervention au nom des réfugiés dans les forêts du Zaïre de l'est ; Roberto Garetton (envoyé spécial de l'ONU), que Mobutu et Kabila ont tous les deux empêché d'assumer librement ses fonctions, a observé que "il n'est pas possible d'évaluer avec précision dans quelle mesure les droits de l'homme sont respectés dans le pays".

Un 'nouveau' type de conflit

A présent, les premiers signes de pénurie alimentaire sont bien établis et les organismes humanitaires ont la connaissance et les capacités techniques qui leur permettent de répondre de manière adéquate et à temps à un besoin précis. En théorie, la famine n'a donc plus besoin d'exister. Pourtant, les organismes continuent à remédier à de telles crises humanitaires graves, qui ont des conséquences désastreuses pour les populations les plus vulnérables, entre autres, en Somalie, au Soudan, au Liberia, au Sierra Leone et au Burundi.

Ces pays se distinguent de par les conflits incessants, dont les formes n'ont cessé d'évoluer depuis dix ans. Une situation s'est donc créée, où la faim ne résulte plus du conflit mais est un de ses outils – une des méthodes préférées dont se servent les factions belligérantes au Liberia et au Sierra Leone, et que décrit Philippe Peccatier, Directeur de Communications et du Développement d'Action Contre la Faim. Ceci comprend la destruction des récoltes, le déplacement forcé de populations civiles détenues en otage dans les villes où elles ne peuvent avoir accès à la nourriture, et les détournements courants de l'aide humanitaire. Un fait préoccupant est que cette façon de faire semble rester impunie et, même dans certains cas, remporter un certain succès... un de ceux qui usent de ces tactiques au Liberia, Charles Taylor, a été élu président en 1997, avec 70 pour cent des voix. Par crainte de retomber dans une guerre civile et la famine, les Libériens ont officiellement et 'démocratiquement' choisi de le réélire. Ahmedou Ould Abdallah, secrétaire général de la Coalition mondiale pour l'Afrique et représentant spécial des Nations unies au Burundi s'est exprimé ainsi : "nous vivons actuellement à une époque où de nouveaux dirigeants autocratiques affament leurs peuples jusqu'à la mort avec impunité totale". Sur le même sujet, Jean-Christophe Rufin (Institut de la recherche internationale et stratégique, IRIS) a souligné le fait que "les famines ne sont plus une question de tactique, mais de stratégie".

L'"ancienne" façon de créer la famine, qui consistait soit à occuper les petites et grandes villes, soit à incendier les terres, avait pour but de supprimer l'ennemi (une méthode encore utilisée au Soudan). Suite à la fin de la Guerre Froide, d'innombrables factions ont perdu les

sources de revenus desquelles elles acquéraient une grande partie de leur pouvoir, et le soutien d'une superpuissance ou d'une autre. Depuis, ces groupes ont dû chercher ailleurs les ressources leur permettant de continuer d'être maître de régions entières ou de réaliser leurs rêves d'expansion. Dans bon nombre de cas actuels, c'est la population du pays en conflit qui est prise en otage par ses guerriers dans le but de les aider à accomplir leurs objectifs.

Le trafic de la drogue dans certaines régions les plus pauvres du monde et le 'pillage' des régions minières riches en ressources et des régions forestières sont d'autres manières d'obtenir revenus et pouvoir. Mais on estime que la famine créée artificiellement est le moyen le plus néfaste de tous. Elle permet aux factions ou même à des groupes armés de piller les biens de certains groupes de personnes tout en les forçant à être sous-alimentés, ce qui provoque de la compassion dans la communauté internationale et donc un approvisionnement accru de l'aide humanitaire. Cette aide est alors tournée au profit des agresseurs et les aide à atteindre une haut profil sur la scène internationale, comme ils deviennent inéluctablement les interlocuteurs des donateurs – ce étant le premier pas pour se faire reconnaître sur le plan diplomatique et obtenir une toute nouvelle légitimité.

Embargo

Dans le contexte de la situation en Iraq, Bernard Granjon (président d'honneur de Médecins du Monde) a offert son opinion sur les effets désastreux de l'embargo imposé par l'ONU sur la population civile, en soulignant que cet embargo était d'autant plus accablant du fait que le dictateur faisait délibérément souffrir la population en refusant de mettre en oeuvre la résolution pour un échange de "pétrole contre nourriture".

Mario Bettati, maître conférencier en droit international et souvent considéré comme le 'fondateur' du principe d'intervention, a également souligné le fait que l'embargo était un échec – une catastrophe pour la population civile, mais un 'don du ciel' pour les gouvernements ciblés par l'embargo et les innombrables trafiquants dont les affaires prospèrent dans les économies noires créées par l'embargo. Une des pires conséquences de l'embargo était que le gouvernement iraquien pouvait jouer un rôle de victime et demander que les sanctions soient levées, tout en consolidant sa légitimité dans le pays.

Comment la communauté internationale doit-elle réagir dans cette situation explosive ?

La question qui se pose à toutes les ONG qui travaillent dans ce genre de situation est de savoir si leur intervention et leur tolérance implicite de la façon d'agir de ces gouvernements contribuent à légitimer les régimes criminels. Leur champ d'action semble limité de par 'l'acrobatie politique' dont elles doivent faire preuve. Le fait que les organismes humanitaires apportent une aide à ceux qui sont dans le besoin sans dénoncer les véritables causes de leur situation les rend involontairement complices des 'faiseurs de famine', qui peuvent ainsi continuer leurs manipulations. Pourtant, s'ils résistent à leurs demandes excessives, ces organismes risquent de compromettre la sécurité de leur personnel ou d'être tout simplement exclus du pays en abandonnant ceux qu'ils se sont engagés à aider. Jean-Luc Bodin, nouveau directeur général d'Action Contre la Faim, France, a fait part de son expérience dans le Soudan du sud : au cours des opérations, ayant découvert la vraie raison pour laquelle l'état de malnutrition persistait dans les camps, malgré les distributions de produits alimentaires, l'organisme a immédiatement été expulsé du pays.

Dans ce cas, comment les organismes humanitaires peuvent-ils continuer à être efficaces sans être manipulés par les agresseurs ? Plusieurs points importants se sont dégagés :

- il est important que les ONG adoptent une position conjointe, car les négociations en désaccord rendent pratiquement impossible toute tentative de prise de position ferme. Bien que ceci ait été souligné par Christian Captier, directeur des opérations

d'Action Contre la Faim, bon nombre d'ONG sont d'accord sur les mêmes principes humanitaires – l'impartialité, le libre accès aux victimes, l'indépendance, l'intégrité et la fourniture de l'aide de manière appropriée à des besoins correctement évalués – mais une meilleure mise en oeuvre conjointe de ces principes sur le terrain et une meilleure cohésion et coopération des agents humanitaires d'exécution sont encore nécessaires. Le Code de conduite de 1994 (cf. Dossier Thématique du RRN n°7, ODI 1994) existe, mais toutes les ONG ne l'ont pas signé et il ne peut à lui seul fournir de réponse satisfaisante à la stratégie de ceux qui affament leurs peuples jusqu'à la mort, ou même parfois, aux avantages possibles 'cachés' des donateurs.

"les famines ne sont plus une question de tactique, mais de stratégie"

"nous vivons actuellement à une époque où de nouveaux dirigeants autocratiques affament leurs peuples jusqu'à la mort avec impunité totale."

- bien que le droit à la vie, et donc le droit à l'aide humanitaire et à l'aide de sauvetage, figure dans l'article I des protocoles complémentaires (1977) des Conventions de Genève et dans toutes les conventions sur les droits de l'homme, sans qu'une police internationale ne soit chargée de sauvegarder ces droits, le droit international n'a presque aucun sens devant le comportement nuisible de certains régimes et factions.
- les intérêts politiques ou stratégiques posent également des obstacles à l'application de la loi, ce qui expliquerait pourquoi le Conseil de sécurité de l'ONU n'est pas très disposé à agir en réponse des violations qui ont été manifestement commises contre la loi, comme au Rwanda (point de vue exprimé par Michel Rocard – président de la Commission du Parlement européen pour le développement et ancien Premier Ministre français). Dans ce contexte, les 'refuges' créés au Rwanda ont ostensiblement offert une sécurité aux victimes, mais ils ont également abrité les auteurs du génocide pendant l'opération 'Turquoise'.
- la nécessité de créer un Tribunal pénal international, qui soit permanent et indépendant, afin d'aider à mettre fin à une telle impunité en instituant une loi contre ce genre de crime et en minimisant les délais causés par la lourde mise en place de tribunaux *ad hoc*, a aussi été abordée (se référer au prochain Bulletin d'information du RRN (1998) pour plus amples détails à ce sujet).

En l'absence d'un tel organisme, et compte tenu des insuffisances actuelles de la loi, l'engagement des organismes humanitaires, leur devoir d'intervenir et de témoigner contre les abus des droits de l'homme et leur 'mandat d'agir' sont, à présent, des actions plus importantes que jamais, même si eux-mêmes n'agissent pas toujours sans faire d'erreur et ne peuvent pas toujours nier le fait qu'ils sont influencés par les délibérations de leurs propres donateurs. Comme l'a fait remarquer Olivier Longué, directeur de Acción Contra el Hambre, Madrid, les ONG doivent donc 'faire appliquer un code déontologique bien plus rigoureux pour empêcher qu'elles ne s'apitoient sur leur propre sort et, avant tout, que leurs activités ne les privent pas de jugement. Elles doivent donc accepter l'idée que "ce n'est pas parce c'est un certain type d'intervention, qu'il s'agit automatiquement d'une bonne intervention".

Notes

Action Contre la Faim comprend Action Contre la Faim, France, Action Against Hunger, Royaume-Uni, Action Against Hunger, USA, Acción Contra el Hambre, Espagne.

Pour plus amples renseignements sur le Symposium organisé par Action Contre la Faim, Paris, à la Sorbonne le 15 octobre 1997, veuillez vous adresser à Sophie Noonan, Action Against Hunger, Royaume-Uni, au +44 171 831 5858 ; email : aahuk@gn.apc.org ou à Annie Blaise, Action Contre la Faim, France au +33 1 53808842 ; email : ab@acf.imagnet.fr

Le recrutement du personnel d'aide d'urgence : perspectives de divers organismes

rédigé par Francesca Taylor, consultante indépendante

Une recherche a été menée parmi un échantillon d'organismes dans le monde qui s'occupent de l'aide d'urgence. Elle indique que le nombre de ressortissants nationaux locaux qui sont employés dans les opérations d'urgence a augmenté et continuera d'augmenter. Elle révèle aussi une hausse au niveau des spécifications et de la gestion auquel ils sont recrutés. Toutefois, la politique et la pratique actuelles des organismes varient fortement en ce qui concerne l'emploi du personnel local.

Moins d'expatriés et plus de personnel recrutés localement pour les opérations d'urgence.

Les conclusions d'une recherche présentée lors du Séminaire interinstitutionnel sur le personnel d'urgence, qui s'est tenu à Dublin en novembre 1997 (cf. Bulletin du RRN n° 9, novembre 1997), suggèrent que, dans l'ensemble, le nombre de personnes employées dans l'aide humanitaire a diminué. L'échantillon des

"Si nous n'utilisons pas de ressortissants nationaux, nous nous déprivons de beaucoup de talent disponible. Ce n'est pas une question d'idéologie, mais d'efficacité"

organismes étudiés se composait de ONG, de la Croix-Rouge, d'organismes gouvernementaux et d'institutions onusiennes participant aux opérations d'urgence. La majorité de ces organismes s'occupent également de la réhabilitation à plus long terme et de développement. En 1994, plus de deux-cinquièmes (43 %) de ces organismes employaient plus de 100 personnes dans les opérations d'urgence, mais en 1996, ce chiffre est descendu tout juste au-dessus d'un tiers (37 %). Pendant la même période, le nombre d'organismes qui, disons, employaient entre 26 et 100 personnes pour les opérations d'urgence, a augmenté par rapport à son niveau d'un peu plus du cinquième (22 %), pour passer à plus d'un quart (26 %). Et le nombre d'organismes qui emploient moins de 25 personnes se maintient à 35 %. Cette baisse a été la plus marquée parmi les agents humanitaires expatriés, tandis qu'à l'inverse, le nombre de membres du personnel d'urgence recrutés localement a augmenté. En 1994, environ un quart (26 %) des organismes employaient plus de 100 expatriés dans l'aide d'urgence et un tiers (33 %) employaient plus de 100 personnes localement. En 1996, les chiffres correspondants étaient de 22 % et de 35 %.

Variations notables dans la politique des organismes

D'après les données, on remarque également un écart prononcé dans leur profil de recrutement de personnel local : en 1996, la majorité des organismes (45 %) employaient moins de 10 agents humanitaires recrutés localement, mais environ un tiers (35 %) employaient plus de 100 effectifs locaux. Cette différence dans leur manière de recruter semble refléter les conclusions d'interviews approfondis qui ont eu lieu avec des représentants institutionnels. Elles suggèrent que des variations notables existent dans la politique et la façon de penser des organismes en ce qui concerne l'emploi de personnel local. D'un côté, des organismes ont mis en place des politiques visant à accroître le nombre d'employés locaux qu'ils recrutent pour les programmes d'aide en cas d'urgence ou ont l'intention de le faire prochainement. Toutefois, les raisons justifiant l'introduction de ces politiques diffèrent profondément, la principale exposée étant qu'une politique renforce l'efficacité de l'action d'un organisme envers les situations d'urgence. Un nombre croissant de personnel qualifié, compétent et ayant de l'expérience, basé dans le sud, se trouve dans les régions où des catastrophes se produisent et parle les langues locales. Dans bien des cas, certains soutiennent qu'il vaut mieux se servir de ce personnel plutôt que des expatriés. D'autres admettent que l'avantage d'employer un plus grand nombre de

ressortissants nationaux du sud est qu'ils sont relativement peu chers. Certains prétendent que la stratégie de leur organisme à ce sujet comporte un aspect éthique qui permet, en particulier, de renforcer les capacités locales. Un autre argument avancé est que, compte tenu des difficultés à recruter du personnel expatrié disponible et compétent, les postes vacants seraient plus susceptibles d'être remplis si le personnel potentiel à recruter incluait les ressortissants nationaux du sud.

Arguments contre le recrutement d'un personnel local

D'un autre côté, certains organismes ne sont pas disposés à employer un personnel recruté localement dans les situations d'urgence. La raison la plus souvent exprimée pour justifier ce point de vue est que le recrutement de ressortissants nationaux du sud peut compromettre l'indépendance d'une institution, en particulier si elle travaille dans des situations de conflit ou défend des

causes. Il est estimé que la sécurité d'un personnel recruté localement et d'autres personnes qui travaillent dans un programme d'aide d'urgence, peut éventuellement être mise en danger.

La majorité des organismes qui recrutent bon nombre de ressortissants nationaux du sud s'accordent sur le fait que d'employer des effectifs locaux pour travailler dans leur propre pays peut

parfois constituer une menace contre l'indépendance et la sécurité d'un programme d'aide humanitaire. Ils sont pourtant convaincus qu'il faut être au courant du contexte culturel dans lequel on travaille et juger la situation individuellement et de manière sensée et précise pour chaque programme spécifique. Bon nombre d'organismes tournent le problème de la sécurité et de la neutralité en recrutant du personnel du sud pour travailler dans des projets ayant lieu dans d'autres pays que le leur.

Une raison souvent avancée pour ne pas employer un personnel du sud dans des programmes de pays autres que le leur est le fait qu'une ressource humaine de valeur est enlevée d'un pays pour être placée dans un autre. En conséquence, ce pays est privé d'un des meilleurs membres qualifiés de son personnel. Certains soutiendraient que cette ressource rentrera dans son pays à une date ultérieure avec plus de connaissances et d'expérience, mais cet argument est contesté par ceux qui disent qu'en réalité, ce qui se produit habituellement c'est que ces employés, attirés par les conditions générales contractuelles des expatriés, finissent par travailler pour l'un des grands organismes internationaux comme l'ONU.

“En Bosnie, lorsqu'on sait que vous êtes local, on veut savoir si vous êtes serbe ou croate, de la Bosnie, ou musulman. De ce moment, vous faites partie du conflit.”

Rôle des donateurs

On estime également que les donateurs jouent un rôle actif dans la perspective d'un recrutement accru d'agents humanitaires basés localement. Certains d'entre eux font soit-disant pression sur les organismes, afin que ces derniers parviennent plus activement, à la fois à travailler avec les ONG locales dans l'aide d'urgence et à employer un nombre accru d'effectifs locaux. En revanche, d'autres suivent une politique en vertu de laquelle ils ne financent que les expatriés de leur propre pays, en vue de s'assurer qu'ils contrôlent effectivement comment un programme est exécuté et la manière dont les capitaux sont dépensés, et afin de bénéficier des bonnes relations publiques associées au fait que leurs ressortissants nationaux participent à un programme d'aide humanitaire.

Problèmes rencontrés lorsque les expatriés relèvent du personnel local

Il est évident, néanmoins, que les organismes qui emploient de plus en plus du personnel recruté localement le font, aussi pour bien des raisons semblables, plus souvent pour remplir des positions de plus haut niveau, dont les postes de direction. Ceci s'est habituellement effectué en transférant un directeur local pour diriger un projet d'aide humanitaire en dehors de son pays, de façon à ne pas limiter son indépendance et son *modus operandi*. Regrettablement, certains organismes affirment avoir rencontré des difficultés dans les cas où les expatriés rendent compte aux directeurs recrutés localement. Ces expatriés semblent ne pas avoir pu, ou avoir été mal préparés à accepter leur propre position et travailler dans ces conditions de manière constructive.

Ceci implique donc qu'une meilleure formation des effectifs avant leur départ doit être assurée au sein des organismes qui emploient davantage du personnel recruté localement pour des postes de direction. On estime, en particulier, qu'on pourrait s'efforcer davantage à 'multinationaliser' et 'multiculturaliser' la formation en faisant participer ensemble du personnel

recruté à la fois dans le nord et dans le sud, dans les programmes de formation.

Initiatives résultant du séminaire du personnel d'aide d'urgence

Quant au recrutement et à la formation d'un personnel local, l'éventualité d'une collaboration a été l'une des questions abordées par les participants au Séminaire interinstitutionnel concernant le personnel d'aide d'urgence. Plusieurs intervenants ont présenté des politiques et structures qui sont actuellement introduites dans leurs organismes en vue d'accroître le niveau de collaboration Nord/Sud entre eux et des organismes associés. Certains organismes ont déjà créé un groupement mondial d'agents humanitaires – comme par exemple, RedR en association avec CARE Atlanta, Oxfam UK et UNICEF Kenya – qui peuvent communiquer entre eux grâce au Web. D'autres questions examinées concernaient les manières possibles d'instituer des conditions générales communes pour l'emploi d'un personnel local et de recruter du personnel local pour remplir plus de postes de haute direction. Ces questions seront examinées plus en détail par les quatre groupes de travail formés en vue de faire avancer diverses initiatives de collaboration qui ont découlé du Séminaire.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Francesca Taylor, Research Consultant, 34 Parkville Road, Fulham, London SW6 7BX – tél. : + 44 171 3853047 ; fax : +44 171 6102771 ; email : taysol@aol.com.

Afin de vous procurer un exemplaire du rapport ou des renseignements sur l'un des quatre groupes de travail formés à la suite du Séminaire, pour ce qui traite de la formation, des registres communs, du personnel médical et des questions générales sur la collaboration, veuillez vous adresser à Bobby Lambert, administrateur de RedR, 1 Gt George St, London SW1P 3AA – tél. : +44 171 2333116 ; fax : +44 171 2220564 ; email : bobby@redr.demon.co.uk

Actualités

Politiques et pratiques : développements au sujet de la sécurité des organismes d'aide

Au cours des dernières années, plusieurs agents d'aide et observateurs des droits de l'homme ont été tués ou kidnappés au cours de leurs activités - rappelons la mort d'un membre d'une organisation humanitaire lors d'une action de libération d'otages en Tajikistan, à la fin de l'année 97, et l'enlèvement du représentant d'HCR en Ossétie du nord, fin janvier 1998. Le sentiment que les organismes d'aide sont de plus en plus une cible fait que la sécurité du personnel d'aide est une question qui prend une place prioritaire dans l'ordre du jour.

Les statistiques que le CICR et l'ONU mettent à notre disposition indiquent que, depuis le début des années quatre-vingt dix, le nombre d'incidents au cours desquels l'intégrité physique du personnel d'aide est menacée, s'est fortement accru. Parmi les membres du personnel onusien, le plus grand nombre de fatalités a été enregistré parmi les ressortissants nationaux recrutés, mais sur le plan international, le personnel recruté risque (statistiquement) bien davantage d'être kidnappé. Il est important de signaler que l'analyse du CICR sur les incidents de sécurité révèle que le nombre de ceux qui sont considérés comme des crimes et du banditisme, a augmenté aux environs de 50 pour cent.

En même temps, quelques organismes d'aide sont en procès avec des membres de personnel mutilés ou les familles d'agents d'aide décédés qui demandent des dommages et intérêts. Certains d'entre eux ont refusé toute responsabilité pour la raison que les agents d'aide n'avaient pas suivi les directives de sécurité. Dans les cas de ceux qui ont souscrit à une assurance de guerre, il s'avère souvent que la couverture était inadéquate (cf. Bulletin d'information du RRN n° 7).

Bon nombre de directeurs d'organismes d'aide ont encore tendance à nier la réalité des risques de sécurité. Classés explicitement sous l'intitulé 'incidents

tragiques' ou implicitement sous l'intitulé 'danger professionnel', aucune question n'est soulevée concernant dans quelle mesure l'organisme gère professionnellement la sécurité et dans quelle mesure l'organisme même peut avoir contribué aux menaces qui sont faites ou au fait que leurs conséquences sont plus tragiques qu'elles n'auraient dû l'être. Bon nombre de directives de sécurité sur place sont encore insuffisantes (cf. Bulletin d'information du RRN n° 7). Davantage de guides de sécurité pour les organismes d'aide sont en cours de publication, mais une faiblesse qu'ils ont en commun demeure leur incapacité d'analyser les menaces et de créer un ensemble de stratégies renforçant la sécurité, qui répondent de manière appropriée aux divers types de menace. Certains

...Parmi les membres du personnel onusien, le plus grand nombre de fatalités a été enregistré parmi les ressortissants nationaux recrutés, mais sur le plan international, le personnel recruté risque (statistiquement) bien davantage d'être kidnappé...

organismes d'aide ont cherché aide et conseil auprès de l'ancien personnel militaire, ceci ayant habituellement donné des résultats plutôt variés. Aux USA, par exemple, les militaires ont exprimé un fort intérêt à se placer comme étant des 'experts en sécurité'. L'un des enjeux consiste à examiner différentes stratégies visant à renforcer la sécurité et d'en extraire un outil de gestion correct. Ces enjeux sont essentiellement de : supprimer ou réduire la menace en se faisant accepter davantage ; réduire la vulnérabilité de l'organisme d'aide au moyen de dispositifs de protection et de procédures protectrices ; ou empêcher la menace par une contremenance, notamment, en se servant d'une protection armée par, ou pour les organismes d'aide.

La question concernant la protection armée et le rôle des troupes de l'ONU pour le soutien de la paix à cet égard reste débattue et nécessite une clarification de la politique. Le mouvement de la Croix-Rouge a clarifié les conditions et les raisons pour lesquelles une protection armée peut être nécessaire (le crime et le banditisme). Le mouvement demeure, toutefois, fort las de 'l'humanitarisme militaire', qui lui semble à long terme être un risque croissant plutôt qu'un risque décroissant. L'ONU reconnaît également que la protection armée peut être nécessaire. Ils ont tendance à avoir recours aux services de sociétés de sécurité privées qui assurent des gardes armés, qui sont pleinement assurés et qui possèdent une licence correcte. Cette solution se conforme à la tendance mondiale à privatiser la violence.

Sensibilisation et développement d'une politique

La sécurité du personnel d'aide a été un sujet prédominant lors du 'Forum humanitaire de Wolfsberg' qui a eu lieu en juin 1997 et a été organisé par le CICR. De hauts responsables humanitaires et politiques s'y sont rencontrés¹. En décembre 1997, le CICR à Genève a également organisé un séminaire d'une journée portant sur la sécurité des ONG. En janvier 1998, le gouvernement suisse a convoqué la première Réunion périodique des Etats parties aux Conventions de Genève sur les Problèmes généraux de l'application du Droit humanitaire international. Elle réunissait 133 Etats et 36 observateurs. L'un des deux sujets généraux concernait le respect envers le personnel des organismes humanitaires et leur protection². La réunion a principalement permis aux Etats de prendre une meilleure prise de conscience du problème et ils ont généralement mis l'accent sur la conduite que l'on attendait du personnel humanitaire. Pour leur propre protection, ils devaient adhérer aux principes de l'action humanitaire et, en particulier, au Code de conduite du Mouvement de la Croix-Rouge et des ONG internationales (cf. Bulletin du RRN n° 7). Une option qui a reçu un soutien notable a été celle de faire respecter aux organismes certains critères en matière de déontologie et, bien entendu, d'efficacité, d'accorder des capitaux publics à condition de respecter le Code, et même de créer un système d'accréditation pour les organismes. Un autre point souligné concernait le besoin d'une plus grande coordination, pas seulement entre les organismes humanitaires, mais avant tout entre les organismes humanitaires et politiques, comme le Conseil de sécurité de l'ONU. En revanche, certaines délégations ont insisté sur la responsabilité primaire qui incombait aux Etats d'assurer la protection du personnel d'aide humanitaire. Plusieurs cas existent où on connaît les lieux où se trouvent les assassins suspectés d'avoir tué des membres du personnel d'aide et, pourtant, aucune action ne semble être prise (Bulletin du RRN n° 9).

Suite à une concertation informelle avec des représentants d'organismes (cf. Bulletin d'information du RRN n° 8), ECHO a créé un document de travail intitulé 'Sécurité des agents d'aide humanitaire et l'espace humanitaire'. Il servira de document de base à une communication³ de la Commission auprès du Conseil pour le développement de l'Union européenne (UE). ECHO, conjointement avec le CICR, a également organisé une conférence à Lisbonne, en mars, sur 'L'Action humanitaire : perception et sécurité'. Au cours de cette conférence, l'action humanitaire a été examinée par rapport à la guerre moderne, les facteurs politiques et les médias, mais aussi les principes de l'action humanitaire et la question de la protection armée.

Recueil et analyse des données

On ne dispose actuellement d'aucune statistique montrant les incidents de sécurité affectant les ONG, qui semblent lentes, en général, à répondre aux conditions de travail sur le terrain qui ont changé. Aux USA, plusieurs agents d'aide soucieux ont entamé un Comité international pour la protection des agents d'aide (ICPAW, Bulletin d'information du RRN n° 9), tandis qu'en Europe, quelques ONG ont pris une initiative similaire sous l'égide de VOICE. Ceci permettrait de tirer des enseignements de l'analyse des incidents. Ils devront l'un et l'autre prendre une décision stratégique, à savoir s'ils s'engagent ou non à s'examiner publiquement, suite à des récents incidents de sécurité.

Protection légale

Les Conventions de Genève et la Convention de l'ONU sur la sécurité du personnel onusien et du personnel associé, sont deux instruments majeurs pour la protection légale du personnel humanitaire. La question se pose de savoir si les attaques contre le personnel humanitaire pourraient être considérées des crimes de guerre ou comme de graves violations du droit humanitaire international, et si elles relèvent donc du mandat du Tribunal pénal international. Une conférence diplomatique est prévue de se tenir à Rome, entre les 15 juin et 16 juillet 1998, en vue de convenir du statut de ce tribunal.

Institutionnaliser les responsabilités

Plusieurs organismes d'aide ont clarifié leur structure de gestion de la sécurité et le renforcement de leur capacité. Le CICR et l'ONU confient tous les deux la plus grande partie de la gestion de la sécurité à la délégation du pays, mais ils ont également une capacité réservée à cet effet au siège. Pour l'ONU dans son ensemble, il s'agit du bureau du Coordinateur de sécurité (UNSECOORD) à New York. Tous les deux ont récemment renforcé leur capacité. D'autres organismes, comme la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et l'HCR, ont également assuré des officiers de sécurité. Quant aux ONG, leur situation varie, mais dans l'ensemble, peu d'entre elles semblent avoir assuré des responsables de sécurité à temps plein.

Formation

Toutefois, une gestion plus professionnelle de la sécurité exige que le personnel reçoive une formation, perfectionne ses compétences, soit soumis à des exercices et à une discipline. Ce domaine nécessite encore d'être renforcé. Le HCR est l'institution onusienne dont le personnel se trouve le plus dans des situations dangereuses. Cette institution organise des stages de formation, mais probablement pas assez vite pour couvrir ses nombreux effectifs dans des délais

raisonnables. Au Royaume-Uni, RedR offre depuis près de deux ans maintenant des stages de formation de deux jours sur la sécurité et la communication. En janvier 1998, InterAction, organisme cadre des PVO américaines, avec le soutien de OFDA, a organisé une formation pilote pour les ONG sur la formation des formateurs en matière de sécurité⁴. Ce stage a révélé qu'il n'est pas réaliste d'essayer de former des personnes sur la sécurité et en qualité de formateurs en cinq jours seulement. Il a fait ressortir les domaines dans lesquels le curriculum doit être renforcé. Le stage d'essai tient sa force en raison de sa manière détaillée d'aborder la sécurité, dont, parmi les sujets plus traditionnels concernant la prise de conscience des mines et les télécommunications, l'évaluation des menaces, les différentes stratégies de sécurité, et le comportement personnel pour diffuser une situation. L'élaboration d'une proposition est en cours, afin de pouvoir progresser en se basant sur l'expérience acquise. Un manuel de formation modulaire pourrait être utile s'il était compilé d'après les documents déjà publiés, mais les stages de formation futurs devront, de préférence, être organisés plus près du terrain.

Ces diverses initiatives sont clairement complémentaires. Un réseau multi-institutionnel et des efforts de collaboration sont peut-être nécessaires à présent, en vue d'échanger des expériences sur la gestion de la sécurité, d'élaborer une analyse des tendances, des menaces et des causes y contribuant, de créer des normes pour une politique institutionnelle sur la sécurité (un point exprimé dans le Code de People-in-Aid sur les meilleurs usages dans la gestion et le soutien du personnel d'aide, Dossier Thématique du RRN n° 20), de recommander une protection légale plus étendue et dans le contexte des politiques des donateurs et des autorités politiques, et de mieux articuler leurs besoins et leurs points de vue concernant la couverture de l'assurance de guerre.

Notes

1. *Pouvant s'obtenir auprès de Mme. A. Cusinay au CICR*
2. *Document préparatoire du CICR pour la première réunion périodique en octobre 97 ; le gouvernement suisse fera un rapport sur la réunion périodique au cours de la 27ème Conférence internationale de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge.*
3. *Le document de base et la communication seront tous les deux disponibles auprès du bureau de renseignements d'ECHO et sur son Website.*
4. *Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Jane Swan à InterAction au numéro de fax : 1 (202) 667 8236 ou email : jswan@interaction.org*

Stratégie d'assistance pour l'Afghanistan : adopter l'attitude 'faisons comme d'habitude' de l'ONU ou bien un nouveau modèle d'association dans des situations d'urgence politiques complexes

L'organe de coordination le plus élevé de l'ONU, désigné de façon inoffensive le Comité administratif pour la coordination (CAC) et présidé par le Secrétaire général, comprend les hauts dirigeants des institutions onusiennes, le FMI et la Banque Mondiale. En avril dernier, il s'est réuni à Genève pour l'une de ses séances semestrielles. La décision a été prise de sélectionner l'Afghanistan comme l'un de deux pays devant servir à mettre à l'essai une nouvelle manière de la communauté internationale d'aborder des situations d'urgence politiques complexes. Sadako Ogata, le Haut Commissaire pour les réfugiés, avait eu une influence dans le choix.

La décision complétait les efforts en cours visant à réexaminer la manière dont l'assistance était assurée en Afghanistan. Trois mois plus tôt, une conférence extraordinaire avait eu lieu à Ashgabad, en Turkmenistan. Assistaient à cette réunion, les états membres de l'ONU venus de la région et des grands pays donateurs occidentaux, et divers acteurs d'aide, dont les institutions Bretton Woods, des institutions onusiennes, des ONG internationales et afghanes, le CICR et le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En conclusion de cette conférence, il a été convenu de développer une stratégie holistique pour apporter une paix soutenable en Afghanistan, en reconnaissant que "la paix doit être recherchée par le biais de négociations politiques et construite à l'aide d'un soutien à la population".

La réunion à Ashgabad et la décision du CAC ont toutes les deux eu lieu sur un fond d'alarme croissante compte tenu des développements dans le pays. La saisie de Kaboul par le Talliban, fin 1996, a dévoilé leurs propres politiques régressives et plusieurs tendances dangereuses, dont le fait que le pays devenait important en tant que source de 'drogue et de malfaiteurs', et d'instabilité politique régionale. Selon toute mesure sociale et humanitaire, l'Afghanistan méritait que les inquiétudes de la communauté internationale se renouvellent à son sujet. Les combats se déroulent dans des régions géographiquement limitées, mais ils pourraient s'étendre. Après 18 ans de guerre, l'économie du pays est en ruines, l'environnement est détérioré, l'infrastructure brisée, et les mines terrestres et pièces d'artilleries qui n'ont pas explosé recouvrent le pays. Plus d'un million de personnes ont été tuées. Il est estimé qu'il reste trois millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le pays affiche les pires indicateurs de développement social en Asie, si ce n'est dans le monde. Les autorités afghanes manquent de ressources administratives, d'expertise et de volonté. Les abus envers les droits de l'homme et le droit humanitaire abondent. On interdit aux femmes le droit de se rassembler et de parler en public ; elles n'ont pas un accès équitable aux soins médicaux et à l'éducation, et dans les zones urbaines, on les empêche de travailler. La souffrance psychologique et physique qu'endurent des millions de personnes et les dégâts à long terme causés par une dislocation presque totale de l'infrastructure sociale et économique sont incalculables.

En septembre 1997, une mission interinstitutionnelle de haut niveau est arrivée dans la région, sous la direction de Hugh Cholmondeley, auteur de rapports qui ont fait accélérer la décision du CAC de créer une manière d'envisager un cadre stratégique. La mission, qui comprenait des représentants du DNUAP, du DNUAH et du PNUD, la Banque Mondiale et Oxfam, a participé à un atelier avec toute l'assistance des 'parties concernées'. Elle s'est rendue à plusieurs reprises en Afghanistan et a rencontré un certain nombre d'acteurs avant de préparer un document provisoire du Cadre stratégique.

Le document a évalué la nature du problème auquel faisaient face les Afghans et la communauté internationale ; il a réexaminé le bilan de l'assistance et évalué le mode d'action de la communauté internationale qui, d'après lui, avait sauvé de nombreuses vies, mais manquait de vision unificatrice. Il a abordé le fait que la planification et les activités d'aide dépendent en majeure partie de l'approvisionnement, les nombreux chevauchements et inconsistances dans la

programmation, et le problème que posait l'absence de renseignements fondamentaux sur les conditions sur place qui permettraient d'évaluer l'impact des efforts déployés en matière d'assistance.

Dans ce document, un nouveau mode d'action est proposé, à la fois radical et plein de bon sens. Il est proposé que des démarches soient prises immédiatement, afin que tous ceux qui sont concernés atteignent un consensus sur la nature du problème politique, économique, social et humanitaire. Les principes doivent être identifiés, afin de guider tous les efforts déployés en matière d'assistance et les rapports de la communauté internationale avec les Afghans. Ce faisant, des moyens effectifs doivent être trouvés, afin de développer des initiatives cohérentes et coordonnées en matière d'assistance, dans lesquelles les compétences de chaque partie concernée – dont les pays dans la région, les donateurs, les institutions onusiennes, les ONG, les autorités et communautés afghanes – sont reconnues et leurs responsabilités sont clairement énoncées.

Entre temps, la vie ne cesse d'empirer pour la majorité des Afghans

Le document a été réexaminé début novembre par le Groupe d'étude afghan, petit groupe comportant un donateur, des représentants de l'ONU et des ONG, qui se sont régulièrement rencontrés à Islamabad en tant qu'abat-voix du Résident onusien/Coordinateur humanitaire, Alfredo Witschi-Cestari. Il recommanda que le Cadre stratégique serve de base à une 'stratégie d'assistance pour l'Afghanistan' (ASA), et que cette ASA, comme on la surnomme à présent, soit élaborée immédiatement pour donner une plus grande force opérationnelle aux concepts énoncés dans le document du Cadre stratégique.

Une ASA provisoire a été diffusée à la mi-novembre, examinée par des donateurs et des organismes d'aide à Islamabad, et présentée au Groupe de soutien afghan des donateurs (14 pays plus l'UE qui, entre eux, représentent la majeure partie de la réponse aux Appels consolidés pour l'Afghanistan, résultant de la réunion à Ashgabad sur l'initiative du ministre hollandais Jan Pronk).

La Stratégie d'assistance énonçait trois objectifs globaux visant à informer la conception d'une paix soutenable en Afghanistan : cette assistance doit, au minimum, ne faire aucun tort et, si possible, aider à construire la paix ; toute cette assistance doit donner le pouvoir aux Afghans de s'assurer des moyens d'existence soutenables ; et l'objectif de sauver des vies et d'amoinrir la souffrance humaine doit rester une priorité. Comme ces priorités soulèvent des contradictions, on reconnaît qu'elles devront être au centre des débats qui auront lieu dans les mois à venir. La stratégie a également proposé

plusieurs principes en vue de poursuivre les initiatives de l'assistance internationale et a recommandé vivement que l'on trouve un moyen de garantir que la stratégie soutienne, et soit soutenue par les initiatives politiques de la communauté internationale, dans le but de parvenir à un règlement pacifique.

Ces principes comprenaient : faire respecter la Charte de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes ; la présomption de la souveraineté de l'état afghan, la transparence, le respect des traditions et coutumes locales, et l'engagement d'assurer la participation de l'Afghanistan à la stratégie et son droit d'en avoir la possession. Le document a proposé qu'un programme commun soit formulé et qu'une évaluation et un suivi indépendants sur l'ensemble du programme soit initiés. Il a également proposé un fond commun, l'élaboration de démarches à suivre pour le réexamen des Appels consolidés, afin qu'ils puissent servir d'outil de gestion pour les donateurs et pour ceux qui ont un rôle à jouer en matière d'assistance. Il est prévu qu'à l'avenir, les projets ne seront plus 'séparés les uns des autres', mais qu'ils seront rattachés à un programme ou sous-programme qui devra à son tour démontrer qu'un certain nombre de questions ont été abordées, dont l'évaluation des capacités afghanes, des capacités des acteurs externes, et de l'impact sur l'accomplissement des principes convenus. L'idée est de donner la possibilité aux donateurs d'affecter des capitaux de façon plus réfléchie, ce qui leur permettrait de soutenir l'intégrité des programmes et de ne pas les laisser au second plan en essayant de deviner si les questions relatives au rapport femmes/hommes ont été examinées ou non en détail, par exemple. En outre, à l'avenir, les Appels incluront tous les renseignements concernant le financement, même si les donateurs continuent à financer les organismes directement.

La Stratégie d'assistance a été chaleureusement endossée par les donateurs à New York. La seule chose qu'elle aurait, soit-disant, en commun avec les autres documents onusiens serait l'agrafe qui retient les feuilles. La seule réservation importante à faire concerne le fond commun, notamment, qu'il pourrait poser des difficultés bureaucratiques pour les donateurs, et qu'il est prévu trop tôt (car les donateurs désireraient voir comment la programmation en commun se déroule avant d'adopter des structures de financement en commun).

Les exécutants font à présent face au défi de mettre en pratique la Stratégie d'assistance et le programme

commun. Emis le 4 février, les Appels de 1998 pour l'Afghanistan ont mis au point des mesures qui pourraient servir à former un programme commun. Ces mesures comprenaient des propositions pour remettre en état les Appels mêmes. Le bureau du Coordinateur de l'ONU, à Islamabad et par le biais de ses cinq bureaux de coordination régionaux, se concerta systématiquement avec toutes les 'parties concernées' sur la manière dont un programme commun pourrait être formulé, et le type de coordination nécessaire, et qu'ils désirent, pour que ceci se produise.

Une grande initiative est à présent en cours. Elle a pour objet de communiquer l'objectif et les avantages possibles du programme commun, et que les Afghans et les organismes – onusiens ou ONG – reconnaissent tous que sa réussite et son échec dépendent de leur attitude et engagement. Généralement parlant, les ONG ont une attitude positive tout en restant sagement sceptique, pour le moins au sujet de la propre capacité de l'ONU de se joindre au programme et de recruter du personnel pour une initiative réellement coordonnée, adaptée aux besoins, logique et programmée en collaboration. Bon nombre sont ceux qui partagent ces doutes à l'ONU.

Au moment de la rédaction de ce rapport, la position des institutions onusiennes était incertaine. Bien qu'elles reconnaissent les avantages d'un programme commun, des doutes inéluctables semblent exister à propos de sa compatibilité avec les mandats et l'indépendance si appréciée de chaque institution onusienne. Les sièges de ces institutions n'ont donné aucun signe sur la position qui devrait être adoptée, laissant cette décision aux sièges locaux des organismes et à leur personnel exécutant. Mais l'engagement des donateurs, le soutien apporté par le Groupe de travail afghan, et l'appui moral et financier de trois entités onusiennes importantes – le PNUD, le DNUAH, et le Département des Nations unies pour les affaires politiques (DNUAP) – fournissent un soutien pour faire progresser ce nouveau mode d'action.

Entre temps, la vie ne cesse d'empirer pour la majorité des Afghans. Une plus grande activité se manifeste sur la scène internationale, dans le but de parvenir à un règlement politique – dont le catalyseur est, en grande partie, l'envoyé spécial du Secrétaire général, Lakhdar Brahimi, mais les parties belligérantes – en particulier, le Taliban – ne donnent

cette assistance doit, au minimum, ne faire aucun tort et, si possible, aider à construire la paix ; toute cette assistance doit donner le pouvoir au Afghans de s'assurer des moyens d'existence soutenables ; et l'objectif de sauver des vies et d'amoindrir la souffrance humaine doit rester une priorité

guère signe qu'elles sont disposées à s'entendre entre elles. Un grand tremblement de terre a eu lieu en février dans le nord de l'Afghanistan et au cours duquel des milliers de personnes ont été tuées. Cette catastrophe a fait rappeler soudainement les circonstances misérables qu'endurent des milliers de personnes.

Le destin de ce processus est dans la balance. S'il réussit, une nouvelle manière d'envisager les situations d'urgence politiques complexes pourraient en résulter, soit un mode d'action qui se distinguerait par une nouvelle association entre les donateurs, ceux qui ont un rôle important à jouer dans l'aide et les bénéficiaires. S'il échoue, il se peut qu'on le condamne comme encore une autre expérimentation sur les Afghans, soit une initiative destinée à échouer de par l'intransigeance de la communauté internationale de changer leur attitude 'faisons comme d'habitude'. Mais comme il s'agit d'une initiative sincère visant à un mode d'action collectif pour construire la paix et sauver des vies, elle mérite de réussir.

La convention d'Ottawa et le Prix Nobel : deux victoires dans la lutte contre les mines antipersonnel

Avant le début des années 90, l'emploi de mines antipersonnel n'était pas un 'problème international' et ce sont les ONG qui travaillent dans des pays fortement minés, qui ont fait prendre conscience de ce fléau à la communauté internationale.

La mobilisation de la société civile par le biais de la 'Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres'

Cette Campagne est un mouvement de la société civile composé de ONG. Fondée en 1992 par six organismes, elle comporte à présent plus de 1000 membres dirigés par un Comité directeur dont font partie : Handicap International, Human Rights Watch, Medico Internacional, Mines Advisory Group, Physicians for Human Rights, Vietnam Veterans of America Foundation, et Save the Children – Suède, ainsi que la Campagne cambodgienne, la Campagne afghane, la Campagne sud-africaine et la Campagne kenyane pour interdire les mines terrestres. Elle fournit des renseignements aux médias, mobilise les citoyens et exerce une pression sur les autorités gouvernementales nationales et internationales.

L'objectif de cette Campagne est de parvenir à ce qu'une interdiction totale des mines antipersonnel soit la nouvelle norme internationale. Afin d'atteindre cet objectif, la Campagne propose que les Etats concluent un engagement collectif qui, au niveau national se traduit par des lois et des structures de contrôle indépendantes. Elle désire également parvenir à un engagement plus fort et à de meilleurs moyens techniques et financiers, afin d'empêcher les accidents causés par les mines et accroître les opérations de déminage.

La Campagne préconise l'acceptation mondiale et la mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa sur une interdiction des mines antipersonnel.

Depuis cinq ans, et compte tenu de l'inquiétude croissante du public, les Etats ont été obligés de clarifier leur position. Sous les auspices de l'ONU, les négociations ont débuté en 1995 et 1996, dans le but de

réexaminer la Convention inadéquate de 1980 sur l'emploi de mines antipersonnel. Aucun consensus acceptable n'avait pu être atteint à cette époque.

Suite à l'échec de ces négociations, et compte tenu que la Conférence de l'ONU sur le désarmement n'était pas un forum pouvant assurer des résultats, la Campagne a donc soutenu le soit-disant 'Processus Ottawa'.

Le 'Processus Ottawa' était une initiative canadienne, inspirée par les propositions de la Campagne qui, en décembre 1997, a conduit à la signature d'une 'Convention pour une interdiction de l'emploi, l'empilage, la production et le transfert de mines antipersonnel et pour leur destruction'. Plus de 120 Etats ayant signé la Convention, il y a de fortes chances qu'elle devienne une convention mondiale, et il s'impose à présent qu'une interdiction totale soit la nouvelle norme internationale.

L'existence de ce noyau d'Etats qui a pris cet engagement, attirera progressivement d'autres pays qui désirent se conformer au droit humanitaire international. Une interdiction totale en sera d'autant plus réelle et les Etats dont les pratiques militaires et industrielles sont inacceptables, seront isolés.

Au moment où la 'Convention d'Ottawa' a été signée, le Prix Nobel de la paix 1997 a été accordé aux 1000 organismes qui compose la Campagne. Cet honneur la consolide nettement dans ses initiatives, dont le but est de convaincre d'autres Etats de signer la 'Convention d'Ottawa' d'ici l'an 2000, et de respecter ses clauses. Mais la 'Convention d'Ottawa' et le Prix Nobel ne représentent qu'une partie de l'objectif à accomplir. La Campagne vise à une totale élimination de la totalité des mines antipersonnel, d'une part, s'assurant que leur production, vente et déploiement soient totalement interdits, mais aussi en apportant un soutien tangible aux populations qui doivent vivre dans cette pollution mortelle.

Les Etats et les organismes intergouvernementaux doivent convenir d'augmenter substantiellement l'aide pratique aux populations qui sont menacées ou victimes des mines.

La première mesure à prendre est d'accélérer le déminage. Un déminage accru et accéléré dans les pays affligés par les mines doit faire partie des politiques de coopération internationales et, étant donné l'ampleur du problème, le coût élevé du déminage et les ressources financières limitées, il est essentiel d'accroître la capacité locale permettant d'empêcher les accidents causés par les mines et d'enlever les mines. La priorité doit être donnée à un déminage complet des zones habitées, en

fonction des besoins et des priorités de la population locale et de ses moyens d'existence.

Deuxièmement, la capacité locale permettant d'intégrer les victimes de mines antipersonnel nécessite un soutien plus fort. L'assistance médicale et sociale doit être accrue et faire partie de la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre et de la réhabilitation de leurs services sociaux. Cet appui doit être intégré dans de plus larges politiques sur la santé publique, de sorte qu'en bénéficient non seulement les personnes amputées, mais aussi tous ceux qui ont des incapacités totales ou partielles et, dans un sens plus général, toute la population d'une zone infestée de mines.

Les ressources financières pour le déminage et pour l'assistance médicale et sociale ne doivent pas provenir de fonds de développement déjà en place.

Poursuite des campagnes en vue de parvenir à une interdiction totale des mines antipersonnel.

Tous les Etats doivent être convaincus de signer la 'Convention d'Ottawa' et de mettre en oeuvre les mesures légales et pratiques requises, afin d'assurer une interdiction totale. La Campagne doit rester sur ses gardes, surtout en ce qui concerne les points suivants :

les signataires doivent adopter une législation nationale, en vue de proscrire le développement, la production, l'empilage, la vente, l'importation, l'exportation et l'emploi de mines antipersonnel et de leurs pièces. Ces mesures doivent inclure ce qu'on appelle les 'sous-munitions' ou explosifs programmés pour se détruire eux-mêmes, dont les effets et l'impact sont semblables à ceux des mines antipersonnel.

les gouvernements doivent s'assurer que leurs entreprises nationales respectent la législation, dans leur pays et dans leurs succursales à l'étranger. Les sociétés commerciales qui réimplantent leur activité de mines antipersonnel dans des pays du tiers monde, ou qui deviennent actionnaires dans des sociétés étrangères qui produisent ces mines, ne peuvent être tolérées.

les gouvernements doivent s'assurer que l'interdiction totale des mines antipersonnel est introduite dans tous les types de formation et d'instruction de leur personnel militaire. En outre, l'acceptation de l'interdiction des mines antipersonnel doit être une condition implicite d'une coopération bilatérale militaire permanente.

La Tribune européenne pour la prévention et la transformation des conflits

Les attaques contre l'humanitarisme augmentent et l'attention a convergé sur le rôle que jouent les ONG à attiser les conflits. De ce fait, les ONG aspirent de plus en plus à défendre des causes au niveau des décisions politiques, de manière à aborder les abus des droits de l'homme qu'elles n'ont pas le pouvoir de traiter sur le terrain. Etablie après la Conférence européenne sur la prévention des conflits (février 1997) organisée par le Comité national pour la coopération internationale et le développement soutenable (NCDO) à Amsterdam, la Tribune européenne pour la prévention et la transformation des conflits cherche à coordonner l'action et le soutien des ONG dans les décisions sur la politique à suivre au niveau de l'UE pour la prévention des conflits.

La Conférence de 1997 a donné lieu à l'Appel d'Amsterdam. Il s'agissait d'un projet d'action pour les dirigeants européens, qui a mis en relief les questions préoccupantes importantes relatives à un mode d'action effectif de l'UE pour la prévention des conflits, et qui a souligné des points-clé en défense de causes pour les ONG. L'Appel a reconnu que des acteurs multiples et un renforcement de la coalition sont nécessaires pour exercer une plus forte pression sur les gouvernements de l'UE. La Tribune découlait directement de ce besoin exprimé, et aspirait à : faciliter le travail en réseau ; soutenir la mise en place et le déroulement de tribunes nationales ; encourager la coopération et l'échange d'information dans les activités relatives à la défense de causes et aux pressions ; et faire fonction de catalyseur pour des activités innovatrices. Trois principaux domaines d'activités pour 1998 prévoient d'inclure :

- l'identification d'acteurs, experts, publications et rencontres appropriés, dans le domaine de la prévention et résolution de conflits - dont découlera une version mise à jour de l'annuaire de 1996 intitulé

'Prévention et gestion de conflits ; un annuaire international' publié la première fois par NCDO ;

- l'annuaire, ainsi que les conclusions d'enquêtes de base sur les activités de prévention dans les principales zones de conflits dans le monde, sera accessible par le biais d'un website réservé à cet effet, qui offrira également un bulletin d'information mensuel et un calendrier de dates importantes ;
- une éducation et prise de conscience ciblant le public, les médias, les structures éducationnelles officielles, les ONG et les églises, sous forme de documentaires télévisés, de déplacements sur le terrain pour les journalistes et en créant une structure éducationnelle d'action rapide ; recommandations et pressions axées tout d'abord sur la présidence britannique de l'UE.

La Tribune est dirigée par un Comité directeur comportant des représentants de l'Institut de la vie et de la paix (Suède), de Saferworld et International Alert (Royaume-Uni), de l'ONG flamande pour la Consultation sur la prévention de conflits (Belgique), du réseau allemand sur la Transformation des conflits civils/Centre de recherche Berghof (Allemagne), du Centre pour les études appliquées dans les négociations internationales (Suisse), et du Centre de la Fondation européenne pour la prévention des conflits (Pays-Bas), et le secrétariat est basé au Centre européen pour la prévention de conflits.

Il sera intéressant d'observer comment l'initiative progresse - l'attention récente axée sur les activités de prévention de conflit fait encore l'objet d'un débat considérable. Des questions se posent, entre autres, celles de savoir si, en tant qu'instigateur de changements, le conflit est toujours néfaste et donc à empêcher à tout prix ; dans quelle mesure les donateurs parviennent à faire combler aux ONG une lacune dans leur propre politique étrangère et diplomatique, sans faire d'analyse réelle de leur avantage comparatif ; et si, sans une véritable coordination, les ONG en tant que pacificateurs confondront la situation plus qu'ils ne la clarifient. Toutefois, la création d'une tribune pour débattre ces questions est peut-être encourageante, si ces questions sont soulevées. L'objectif d'exercer une pression concertée sur les gouvernements de l'UE (et comme il est souhaité, sur l'UE même) mérite certes d'être applaudi. Reste à savoir si cette large coalition d'intérêts peut accomplir le type de coordination et de coopération nécessaires à la réussite de cette initiative.

Prévention et gestion des conflits : un annuaire international, 1996/NCDO -Amsterdam

L'annuaire comporte deux parties. La première partie présente une introduction du sujet, avec des chapitres auxquels ont contribué K. Rupesinghe, P. van Tongeren, A.J. Jongman et A.P. Schmid, et une typologie des activités pour la prévention des conflits. La deuxième partie présente une liste des initiatives africaines, américaines, asiatiques, australiennes et européennes et des organisations intergouvernementales, avec des études de cas de leur travail.

La Tribune européenne pour la prévention et la transformation des conflits, PO Box 18184, 1001ZB Amsterdam - tél. : +31 (30) 253 7528 ; fax : +31 (30) 253 7529

Projet pour un réseau de sécurité humanitaire

Au cours de ces dernières années, les incidents de sécurité sur le terrain se sont accrus en nombre, complexité et gravité. Les renseignements concernant ces incidents sont relativement décousus, ce qui rend impossible la compilation de statistiques, l'analyse de cas dans un contexte, et tout enseignement que l'on pourrait en tirer. Néanmoins, des renseignements existent, même s'ils sont difficiles d'accéder. La sécurité est une question collective et ne peut plus être identifiée de manière fragmentaire par chacun des organismes. Le traitement, l'analyse et la diffusion de ces renseignements sont des facteurs-clé qui aident les organismes à prendre des décisions, non seulement sur place, mais également aux sièges et pour le secteur humanitaire dans l'ensemble.

Ceci dit, un premier groupe de quatre organismes humanitaires (Action Contre la Faim, Disaster Relief Agency, Intersos et Médecins du Monde) s'est formé par le biais du Consortium européen des ONG, VOICE (Voluntary Organisations Cooperating in Emergencies), en vue de se pencher sur ces points et de présenter quelques propositions concrètes. Ce groupe de travail a élaboré un projet dont le but est de compiler une base de données commune à tous les organismes

humanitaires, qui regroupera les renseignements concernant la sécurité de leur personnel. Ce programme a pour objet d'enregistrer, analyser et cerner les principales tendances qui caractérisent les incidents de sécurité. Ceci devrait donc permettre d'identifier des courbes de violence et la façon appropriée d'y remédier. Actuellement, le projet termine la phase d'identification, puis va passer à la phase de conception.

La mise en oeuvre du programme sera supervisée par un Conseil de Direction composé d'un petit nombre d'organismes bénévoles. Ils seront chargés de diriger et valider les divers niveaux de progrès. Afin de permettre à un plus grand nombre d'organismes de participer à ce projet, un 'Groupe agrandi de consultation' a été formé. Ses membres seront régulièrement mis au courant des développements du projet et pourront transmettre leurs observations et remarques au Conseil de Direction.

On détermine actuellement la formation de ces groupes. Les organismes qui désirent obtenir plus amples renseignements sur le projet peuvent s'adresser à M. Pierre Gallien, Action Contre la Faim, Paris - tél. : (33) 1 5380 8814 ; fax : (33) 1 4565 9250 ; email : pgallien@club-internet.fr

Ont collaboré à ce chapitre :

Politiques et pratiques : développements dans le contexte de la sécurité des organismes d'aide : Koenraad Van Brabant, RRN – remerciements à Philippe Dind, Toni Pfanner et Richard Manlove pour leur apport

Stratégie d'assistance pour l'Afghanistan: Michael Keating, conseiller principal auprès du Bureau du résident de l'ONU/coordonateur humanitaire, Afghanistan

La Convention d'Ottawa et le Prix Nobel : Luciano Loiacono, Handicap International

La Tribune de l'UE sur le conflit : Laura Gibbons, RRN

Projet pour un réseau de sécurité humanitaire : Pierre Gallien, Action Contre la Faim

Le Projet SPHERE : Laura Gibbons, RRN – fondé sur les renseignements fournis par SPHERE

Veillez noter que les points de vue représentés reflètent uniquement ceux de l'auteur et pas nécessairement ceux de leur organisme ou de tout autre organisme mentionné.

Projet SPHERE : progrès réalisés jusqu'à présent

Dans le Bulletin d'information 9 (novembre 1997), nous avons signalé les progrès que les coordinateurs sectoriels et les groupes de travail techniques du projet SPHERE avaient accomplis dans la compilation d'un minimum de normes convenues. Depuis, on a relevé les observations et l'expérience acquise par un fort grand nombre d'acteurs humanitaires dans les cinq secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la nutrition, des abris et de la sécurité alimentaire, et les coordinateurs sectoriels sont en train de préparer une deuxième série de rapports provisoires.

Rappelons ce qu'est exactement le Projet SPHERE ...

Le Conseil de Direction pour l'action humanitaire (SCHR) et InterAction ont lancé le Projet SPHERE – minimum de normes dans la réponse humanitaire – le 1er juillet 1997. Au projet d'un an participaient des ONG en première ligne et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des gouvernements donateurs concernés, et des institutions onusiennes qui coopéraient pour créer une série de normes dans des domaines essentiels de l'aide humanitaire. Ces normes contribueront à améliorer la qualité de l'assistance offerte dans les situations d'urgence, et la responsabilité des organismes envers leurs bénéficiaires, leurs membres et leurs donateurs. Les normes découleront d'une charte des droits humanitaires – extraite du droit international en vigueur – qui importe à tous ceux qui ont un droit légitime de recevoir une assistance dans les situations de catastrophes.

Un article récent publié dans le Bulletin d'information du Projet Sphere énonçait ces normes minimales de prestations auxquelles chacun devrait avoir droit – pour obtenir des exemplaires de ce Bulletin d'information, s'adresser par email à : purdin@ifrc.org ou par tél. au : + 41 22 791 6202. Les principaux domaines pour lesquels des normes sont en cours d'élaboration et la liste des membres des groupes de travail qui participent à leur élaboration, sont énoncés ci-après. Outre les membres des groupes de travail, un autre groupe de spécialistes participent à titre de pairs pour leur réexamen. La clé du succès de cette initiative est l'inclusivité. Si votre organisme ne figure pas sur la liste comme membre d'un groupe de travail ou d'un groupe de pairs pour le réexamen et si vous souhaitez avoir accès aux rédactions, veuillez vous adresser au coordinateur sectoriel approprié.

L'eau et les installations sanitaires :

approvisionnement en eau ; disposition des excréments ; contrôle des vecteurs ; disposition des déchets solides ; écoulement des eaux.

S'adresser à : John Adams: jadams@oxfam.org.uk

Groupe de travail : ACF, CARE, CICR, FICR, MSF, HCR, RedR.

Nutrition :

mortalité ; morbidité ; analyse ; soutien nutritionnel général ; soutien aux personnes mal nourries ; environnement social/soins de la santé publique.

S'adresser à : L. Gostelow, A. Taylor:

l.gostelow@scfuk.org.uk

Groupe de travail : SCF-UK, Concern, UNICEF, PAM, ACF, MSF Int, LSHTM/ENN, OXFAM.

Sécurité alimentaire :

évaluation des besoins ; approvisionnement alimentaire ; gestion des ressources.

S'adresser à : H. Hale: hvhale@mindspring.com

Groupe de travail : CARE, Food Aid Management, EuronAid, PAM, FAO, ADRA, CRS, World Vision, USAID/FFP.

Abris et site :

habillement ; logement ; articles ménagers ; sélection des sites ; planification des sites.

S'adresser à : P. Wijmans:

wijmans-kalembo@wxs.nl

Groupe de travail : CONCERN, LWF Field offices, RedR, ODI, FICR, HCR, MSF.

Services de santé :

évaluation ; système d'information sur la santé ; programme contre la rougeole ; contrôle des maladies transmissibles ; livraison de services de soins.

S'adresser à : J. Kreysler: kreysler@ifrc.org

Groupe de travail : CDC-USA, Koch Institute-Germany, Institut Royal Tropical Pays-Bas, Epicentre-France, WHO, AMREF-Kenya, ARC, CRI, MSF, GOAL, Mouvement international de la Croix-Rouge & du Croissant-Rouge, FNUAP, HCR, UNICEF.

Les Dossiers thématiques du RRN contributions sur des expériences ou des questions spécifiques préparées soit par des membres du RRN soit par des spécialistes extérieurs.

- 1 *MFS-CIS (Celula Inter-Secções), Mozambique : Système de collecte de données portant sur la sécurité alimentaire et les mouvements de populations* par Tine Dusauchoit (mars 1994)
- 2 *Lutter contre la sécheresse de 1991/92 en Zambie : Le Programme de prévention de la malnutrition (PPM)* par Derrina Mukupo (mars 1994)
- 3 *Compte rendu des Opérations d'aide d'urgence en Bosnie* par Mark Duffield (mars 1994)
- 4 *Les mauvaises frontières font de mauvais voisins - L'économie politique du secours et de la réhabilitation dans la 5ème région Somalie, Ethiopie orientale* par Koenraad Van Brabant (septembre 1994)
- 5 *Promouvoir la diplomatie préventive après la guerre froide : Rôles suggérés pour les Gouvernements et ONG* par Kumar Rupesinghe (septembre 1994)
- 6 *La crise des réfugiés rwandais en Tanzanie : Réussites et échec initiaux de l'aide alimentaire* par Susanne Jaspars (septembre 1994)
- 7 *Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe* (septembre 1994)
- 8 *Cibler les pauvres dans le Nord de l'Irak - le rôle des méthodes de recherche formelles et informelles dans les opérations d'aide d'urgence* par Patrick Ward et Martin Rimmer (avril 1995)
- 9 *Le développement en conflit : l'expérience d'ACORD en Ouganda, au Soudan, au Mali et en Angola* par ACORD (avril 1995)
- 10 *Gestion et soutien des agents de l'aide humanitaire et du développement : « Peut mieux faire »* par Rebecca Macnair (septembre 1995)
- 11 *Formule argent-contre-travail et insécurité alimentaire dans la province du Koisha, Ethiopie méridionale* par Penny Jenden (septembre 1995)
- 12 *Les dilemmes de la transition «post»-conflictuelle : les enseignements à tirer du secteur de la santé* par Joanna Macrae (septembre 1995)
- 13 *Se mettre « en ligne » dans les situations d'urgence : Guide et répertoire pour les organismes d'aide d'urgence et de réhabilitation* par Luke Aris, Peter Gee et Mark Perkins (février 1996)
- 14 *L'impact de la guerre et des atrocités sur les populations civiles : principes fondamentaux des ONG et une analyse critique des projets sur le traumatisme socio-psychologique* par Derek Summerfield (avril 1996)
- 15 *Analyse de la rentabilité : un outil utile pour l'estimation et l'évaluation des opérations d'aide humanitaire ?* par Alistair Hallam (avril 1996)
- 16 *Evaluation conjointe de l'aide humanitaire au Rwanda : Conclusions et recommandations principales de l'étude III* (juin 1996)
- 17 *La monétisation a-t-elle des liens avec la sécurité alimentaire ?* par Jindra Cekan, Amy MacNeil et Steve Loegering (décembre 1996)
- 18 *Au-delà du « Travail en période de conflit » : Comprendre le conflit et construire la paix - rapport du CODEP* par Jon Bennett et Mary Kayitesi Blewitt (décembre 1996)
- 19 *Les droits de l'homme et les normes juridiques internationales : ce que doivent savoir les employés des organismes humanitaires* par James Darcy (février 1997)
- 20 *Code de People in Aid sur les meilleurs usages dans la gestion et le soutien du personnel d'aide* (février 1997)
- 21 *Promouvoir les principes humanitaires : l'expérience du Sud du Soudan* par Iain Levine (juin 1997)
- 22 *L'économie de la guerre au Libéria : analyse politique* par Philippa Atkinson (juin 1997)
- 23 *La coordination de l'action humanitaire: le cas de Sri Lanka* par Koenraad Van Brabant (décembre 1997)
- 24 *La santé en matière de procréation pour les populations affectées dans les situations d'urgence* (à paraître 1998)

Les Revues sur l'état des connaissances du RRN sont des revues commanditées, à la pointe de l'actualité, sur différents secteurs ou activités dans le domaine de l'aide d'urgence et de la réhabilitation. Préparées par des spécialistes renommés et soumises à l'examen de leurs pairs, ces revues sont publiées sous un format aisément accessible pour le personnel basé sur le terrain.

- 1 *L'eau, l'hygiène et l'assainissement en situation d'urgence* par Andrew Chalinder (juin 1994)
- 2 *Programmes d'alimentation supplémentaire d'urgence* par Jeremy Shoham (décembre 1994)
- 3 *Distributions générales de vivres lors des situations d'urgence : des besoins nutritionnels aux priorités politiques* par Susanne Jaspars et Helen Young (janvier 1996)
- 4 *Fournir des semences pendant et après les situations d'urgence* par le Programme de semence et biodiversité de l'ODI (janvier 1997)
- 5 *Dénombrer et identifier les populations bénéficiaires lors des interventions d'urgence : l'enregistrement et les solutions alternatives* par John Telford (septembre 1997)
- 6 *La planification de peuplements humains provisoires pour les populations déplacées lors de situations d'urgence* par Andrew Chalinder (janvier 1998)
- 7 *L'évaluation des programmes d'assistance humanitaire* par Alistair Hallam (à paraître 1998)

Les bulletins du RRN offrent un forum d'analyse brève et de mise à jour des développements actuels sur le terrain, des questions essentielles de politique, etc... Des copies brochées de ces Bulletins sont offertes à titre gratuit. Elles peuvent également être téléchargées à partir du site Web du RRN.

Pour obtenir l'une quelconque des revues qui figurent ci-dessus, veuillez remplir la fiche qui se trouve au verso et la renvoyer à :

L'Administratrice du RRN, Relief and Rehabilitation Network, Overseas Development Institute,
Portland House, Stag Place, London SW1E 5DP, UK
Tél: +44 171 393 1674/47/40 Télécopie: +44 171 393 1699 E-mail: rrn@odi.org.uk

COMMANDE publications **RRN**

VEUILLEZ INDIQUER LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DE VOTRE COMMANDE:

Dossiers thématiques (£ 5 le numéro sans compter les frais d'affranchissement - £ 3,50 pour nos abonnés ou pour les commandes de 10 numéros au moins)

<input type="checkbox"/> DT 1	<input type="checkbox"/> DT 5	<input type="checkbox"/> DT 9	<input type="checkbox"/> DT 13	<input type="checkbox"/> DT 17	<input type="checkbox"/> DT 21
<input type="checkbox"/> DT 2	<input type="checkbox"/> DT 6	<input type="checkbox"/> DT 10	<input type="checkbox"/> DT 14	<input type="checkbox"/> DT 18	<input type="checkbox"/> DT 22
<input type="checkbox"/> DT 3	<input type="checkbox"/> DT 7	<input type="checkbox"/> DT 11	<input type="checkbox"/> DT 15	<input type="checkbox"/> DT 19	<input type="checkbox"/> DT 23
<input type="checkbox"/> DT 4	<input type="checkbox"/> DT 8	<input type="checkbox"/> DT 12	<input type="checkbox"/> DT 16	<input type="checkbox"/> DT 20	<input type="checkbox"/> DT 24

Revue sur l'état des connaissances (£ 10 le numéro sans compter les frais d'affranchissement - £ 7,50 pour nos abonnés ou pour les commandes de 10 numéros au moins)

<input type="checkbox"/> REC 1	<input type="checkbox"/> REC 2	<input type="checkbox"/> REC 3	<input type="checkbox"/> REC 4	<input type="checkbox"/> REC 5	<input type="checkbox"/> REC 6
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

Nous facturons les frais d'affranchissement à hauteur de 20% de la valeur de la commande pour le RU et l'UE, de 25% pour toutes les commandes outremer et de 35% pour l'Extrême-Orient et l'Australasie.

VALEUR TOTALE DE LA COMMANDE

£

DETAILS DE LA LIVRAISON

Titre (Dr/M./Mme etc) Nom Prénoms.....

Adresse de la livraison

..... Code postale Pays

tél télécopie e-mail

commandes de publications MODALITES DE PAIEMENT

- je joins un paiement en **liquide/virement postal**
- je joins un **chèque** libellé à l'ordre de l'**Overseas Development Institute**
- je joins les informations relatives à ma **carte à paiement différé** (Mastercard/Visa/Access)

veuillez débiter ma carte mastercard / visa / access card no.

date d'expiration de la carte signature

adresse de facturation de la carte

- veuillez m'envoyer une **facture**

adresse de facturation

..... référence de la commande

FICHE D'abonnement **RRN**

VEUILLEZ REMPLIR LES **DEUX** PAGES

Titre (Dr/M./Mme. etc) Nom Prénoms

Occupation actuelle

Organisation

Nombre approximatif de personnes qui travaillent dans votre organisation (bureau du pays):

Adresse

Adresse postale (si elle diffère de celle de l'organisation)

.....

.....

.....

.....

Code postale Pays

Code postale Pays

tél télécopie

tél télécopie

e-mail

e-mail

L'abonnement annuel au RRN donne droit aux membres à trois Bulletins, à quatre à six Dossiers thématiques et à deux Revues sur l'état des connaissances par an. Les membres du RRN peuvent se procurer les anciens numéros au prix réduit.

Dans quelle langue préféreriez-vous recevoir les publications du RRN: Français Anglais
Veuillez indiquer quel est le type d'organisation pour laquelle vous travaillez :

Je souhaite devenir **membre à part entière pour £ 25 par an***

**voir les modalités de paiement au verso*

Je souhaite poser ma candidature pour un **abonnement annuel gratuit** et je joins des informations justificatives indiquant:

- que je participe activement à des opérations d'assistance humanitaire
- que j'exerce actuellement des activités dans des pays/régions victimes de situations d'urgence politiques complexes

Il existe un nombre limité d'abonnements gratuits sur une base annuelle, le maximum étant de 3 par office et par pays.

Je souhaite recevoir un **abonnement annuel gratuit au Bulletin** seulement

J'ai accès au World Wide Web et je souhaite **recevoir les publications du RRN gratuitement via e-mail**

(veuillez ne cocher qu'une seule case)

- ONG du «Nord» - Opérationnelle
- ONG du «Nord» - Organisme de subvention
- ONG du «Sud»
- Organisme national/ministère
- Organisation bilatérale bailleurs de fonds
- Organes des Nations unies (par ex. DAH, PAM, HCR)
- Mouvement de la Croix-Rouge
- Cabinet-conseil indépendant
- Université/Institut de recherche
- Bibliothèque/Centre de documentation/Maison d'édition

veuillez répondre aux autres questions au verso...

Bulletin d'inscription dûment rempli (et règlement approprié*)

signature

date

**Surfez sur notre Site Web et prenez votre inscription en ligne à :
www.oneworld.org/odi/rrn/**

Il nous serait utile que vous remplissiez les sections suivantes pour notre propre évaluation :

Secteur d'activités à l'heure actuelle

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Médecine/santé | <input type="checkbox"/> Nutrition | <input type="checkbox"/> Génie civil/architecture |
| <input type="checkbox"/> Eau/assainissement | <input type="checkbox"/> Economique | <input type="checkbox"/> Sciences naturelles/de l'environnement |
| <input type="checkbox"/> Anthropologie/sociologie | <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) |
| <input type="checkbox"/> Logistique/transport/aide alimentaire | <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | |

Pays/région où vous travaillez à l'heure actuelle

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Europe occidentale | <input type="checkbox"/> Afrique australe | <input type="checkbox"/> Extrême-Orient |
| <input type="checkbox"/> Europe de l'Est/centrale | <input type="checkbox"/> Afrique du Nord | <input type="checkbox"/> Sud-Est asiatique |
| <input type="checkbox"/> CEI | <input type="checkbox"/> Moyen-Orient | <input type="checkbox"/> Asie centrale |
| <input type="checkbox"/> Afrique centrale | <input type="checkbox"/> Amérique du Nord | <input type="checkbox"/> Australie & Pacifique |
| <input type="checkbox"/> Afrique de l'Est | <input type="checkbox"/> Amérique centrale et du Sud | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) |
| <input type="checkbox"/> Afrique de l'Ouest | | |

Veuillez indiquer un maximum de 6 pays que vous connaissez tout particulièrement :

.....

Comment avez-vous découvert le **RRN**?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lors d'une conférence | <input type="checkbox"/> Grâce à un collègue | <input type="checkbox"/> Sur invitation personnelle |
| <input type="checkbox"/> Par le bulletin du RRN | <input type="checkbox"/> Par le personnel du RRN | <input type="checkbox"/> Autre |

Les détails contenus sur cette fiche sont stockés sur la base de données du RRN, à laquelle seuls les membres du RRN ont accès. Si vous ne voulez pas que votre nom et celui de votre organisation figurent dans le site du RRN sur le World Wide Web, veuillez cocher cette case

abonnement annuel MODALITES DE PAIEMENT

- je joins un paiement en **liquide/virement postal** de £ 25/55*
- je joins un **chèque** de £ 25/55* libellé à l'ordre de l'*Overseas Development Institute*
- je joins les informations relatives à ma **carte à paiement différé** (Mastercard/Visa/Access)

veuillez débiter ma carte Mastercard/Visa/Access - numéro

.....

date d'expiration signature

adresse de facturation de la carte

.....

.....

- veuillez m'envoyer une **facture** pour £ 25/55*

Adresse de facturation

..... référence

Please return form to:

L'Administratrice du RRN
Relief and Rehabilitation Network,
Overseas Development Institute,
Portland House, Stag Place
London SW1E 5DP, UK
Tel: +44 171 393 1674/47/40
Fax: +44 171 393 1699
E-mail: rrn@odi.org.uk

Disasters Les membres à part entière du RRN ont droit à une réduction de 15% sur l'abonnement annuel à Disasters. Un abonnement conjoint coûte £55.00.

Je souhaite **souscrire à un abonnement au RRN et à Disasters** pour la somme totale de £55.00.*

Nouvelles régionales

CAMBODGE

Six mois seulement avant les prochaines élections prévues, un climat d'extrême incertitude politique règne dans tout le pays. Suite à la violente expulsion du premier ministre Prince Ranariddh par son partenaire en coalition, Hun Sen, en juillet 1997, les combats entre les forces loyales aux deux chefs se sont intensifiés le long de la frontière thaïlandaise/cambodgienne. Des forces rebelles Khmers rouges se sont ralliées derrière ceux qui soutiennent Prince Ranariddh, ce qui a créé une impasse militaire, tandis que les pays voisins ont tenté de négocier une solution diplomatique qui, jusqu'à présent, ne s'avère pas avoir réussi. Face à l'intransigeance de Hun Sen à propos d'un accord qui autoriserait Prince Ranariddh à revenir et à contester les prochaines élections, la viabilité continue du processus de paix parrainé par des pays du monde entier est plus que jamais en doute.

Deux ans plus tard, les Accords de paix de Paris de 1991 ont donné lieu à des élections au Cambodge parrainées par l'ONU, suite à quoi, le vainqueur, Prince Ranariddh a été forcé d'accepter un arrangement douteux de partage de pouvoir avec son ancien ennemie, Hun Sen. Ce dernier conservant effectivement le contrôle sur l'administration et les forces armées, gouverner devint une tâche délicate de coopération et de compromis. Malgré des progrès initiaux, la coalition commença à s'effriter, en l'absence d'une véritable réconciliation entre les deux parties.

Compte tenu que les enjeux concernant le contrôle du gouvernement augmentent de jour en jour, à l'approche des élections, les deux parties ont commencé à manoeuvrer pour se placer avantageusement en s'armant et en aspirant à des alliances avec d'autres groupements politiques, dont les rebelles Khmers rouges. Sur ce prétexte, les forces militaires considérablement supérieures de Hun Sen ont frappé rapidement en juillet 1997 et se sont emparés du gouvernement. Suite aux combats qui ont eu lieu à Phnomh Penh, bon nombre de membres et de responsables gouvernementaux du parti FUNCINPEC de Ranariddh se sont enfuis du pays. Les

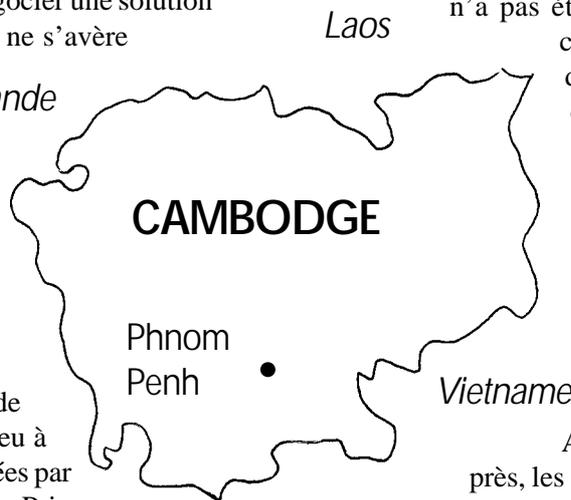
exécutions extra judiciaires de grands chefs militaires, loyaux à Ranariddh, et la décision ultérieure prise par d'autres personnes du FUNCINPEC qui étaient restées dans le pays, de travailler avec Hun Sen, ont occasionné une division profonde du parti.

La majorité des politiciens de l'opposition sont, à présent, rentrés au Cambodge, mais Ranariddh lui-même fait face à la perspective de comparaître devant un tribunal impartial, s'il entre de nouveau dans le pays. Bien qu'une amnistie officielle du roi Sihanouk innocenterait le nom de son fils, lui demander ceci serait admettre sa culpabilité et, jusqu'à présent, Ranariddh

n'a pas été disposé à le faire. Il a, au contraire, choisi de rester en dehors du pays dans l'espoir que la pression internationale puisse se braquer sur Hun Sen. Jusqu'à présent, cette stratégie n'a guère porté de fruits dans un climat d'ambiguïté internationale croissante au sujet du processus de paix au Cambodge.

A quelques exceptions notables près, les 19 pays qui étaient garants des

Accords de Paris semblent opter pour la 'stabilité' plutôt que pour le principe d'une démocratie au Cambodge. Compte tenu que les partisans de Ranariddh ne se sont pas montrés à la hauteur des espérances qui leur avaient été confiées lorsqu'ils sont entrés au gouvernement et que le climat politique cambodgien est soumis à un cynisme croissant - la communauté internationale a été conduite à adopter une approche de non intervention dans les développements politiques. Bien qu'elle donne pleinement son soutien aux élections prochaines et qu'elle fournisse d'importants capitaux pour les organiser, la communauté internationale s'est moins soucieuse de savoir si les élections seront véritablement libres ou équitables. L'ONU prie instamment les parties belligérantes de consentir à un cessez-le-feu, de sorte que, comme au début des années 90, tous les réfugiés puissent être rapatriés avant les élections. Sous-jacente à cette approche, est l'assomption dangereuse que les élections représentent une panacée pour les problèmes politiques du pays.



Peu de gens, qu'ils s'agissent de donateurs ou de politiciens locaux, abordent la question difficile de savoir comment le gouvernement qui sortira vainqueur des élections prochaines - probablement, de nouveau, un gouvernement de coalition - peut éviter les mêmes obstacles que le précédent. En dehors de Phnomh Penh, il est probable que des poches d'insécurité existeront longtemps à travers le pays. Bien qu'un Pol Pot malade ait effectivement été marginalisé au sein des Kmers rouges, ceux qui sont au pouvoir sont aussi prêts que jamais à protéger par les armes les activités économiques lucratives dans leurs zones.

Entre temps, les initiatives de reconstruction se poursuivent, malgré la décision d'un grand donateur - les USA - de couper tout sauf l'aide humanitaire non essentielle, pour essayer d'exercer une pression sur Hun Sen. Bien que le Cambodge ait continué à recevoir d'énormes quantités d'aide ces dernières années, l'instabilité politique récente a conduit bien d'autres grands donateurs à adopter une attitude de 'laisser faire'. Les besoins d'aide humanitaire au Cambodge demeurent, néanmoins, prodigieux. Citons le cas dont on a beaucoup parlé de quelque 60.000 réfugiés en Thaïlande qui met dans l'ombre un problème bien plus substantif et insoluble concernant les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette question n'est pas abordée de manière effective. On estime à 50 %, le nombre de prostituées et entre 8 et 10 % le nombre de soldats séro-positifs, et le pays a donc un autre problème sanitaire, social et économique qui le rendra impuissant, même si les combats s'arrêtaient aujourd'hui.

CONGO BRAZZAVILLE

Une guerre civile a ravagé pendant cinq mois le Congo Brazzaville, lorsqu'en juin 1997, des forces du président Lissouba ont encerclé la résidence de Denis Sassou N'Gouesso, l'un de ses principaux rivaux politiques. Des pilonnages d'artillerie et des bombardements lancés aux hasards ont causé de très fortes destructions dans la capitale, quelque 650.000 personnes se sont retrouvées déplacées à l'intérieur du pays et 40.000 ont cherché refuge en République démocratique du Congo (ancien Zaïre). Il est estimé qu'entre 5 et 10.000 personnes ont été tuées. Les immeubles résidentiels, commerciaux et administratifs, dont ceux de l'ONU et de la Croix-Rouge nationale, ont été pillés et une grande violence s'est manifestée contre les femmes.

En octobre, les milices de N'Gouesso, soutenues par des troupes angolaises, ont avancé à l'intérieur du pays pour finalement remporter une victoire militaire sur Lissouba et un autre rival politique, B. Kolelas. N'Gouessa s'est proclamé président. Des troupes pro-Lissouba se

trouvent encore dans la région entre la ville de Dolisie et la frontière gabonaise.

Suite à une rapide mission interinstitutionnelle d'évaluation effectuée en octobre 1997, l'ONU a lancé un Appel Eclair pour 17,7 millions de dollars US. Cet appel n'a reçu qu'une faible réponse. Les principaux soucis humanitaires étaient, et demeurent la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé et l'abri. Congo Brazzaville est un importateur net de produits alimentaires et la guerre a interrompu les transactions commerciales. La majorité des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont été accueillies par des membres de leurs familles dans leurs villages d'origine, ce qui a exercé une forte pression sur les réserves alimentaires rurales. Les denrées de base sont réapparues sur le marché, mais leurs prix élevés en ont restreint l'accès. Une forte malnutrition a été signalée parmi les enfants âgés de moins de cinq ans. Les organismes d'aide se sont efforcés de leur mieux d'assurer des services médicaux d'urgence et de faire réhabiliter et réapprovisionner les hôpitaux et centres médicaux.

Après des semaines de pillage continu, le nouveau président a pris des mesures pour normaliser la situation et son gouvernement semble relativement inclusif. On a demandé aux fonctionnaires de reprendre leurs postes et ils ont reçu deux mois de salaire en arriéré. Les milices ont été désarmées. A la fin du mois de novembre, la majorité des postes de contrôle dans la capitale avaient disparu et les immeubles administratifs étaient surveillés. En janvier 1998, la sécurité s'étant améliorée, il est estimé que 70 pour cent de la population de Brazzaville est revenue, de même que des sociétés étrangères comme Elf, Electricité de France et la Lyonnaise des Eaux.

Une analyse de la crise de Brazzaville doit prendre en compte plusieurs facteurs sociaux, économiques et politiques.



Du point de vue international, certains analystes ont considéré la crise de Brazzaville comme une conséquence prévisible faisant suite à la chute de Mobutu - les changements qu'a subi le Zaïre ont fondamentalement modifié les alliances et équilibres régionaux existants et renforcé la position du président angolais, Dos Santos. Il ne fait guère de doute que le soutien par l'armée angolaise des milices de N'Guesso a joué un rôle décisif dans la guerre civile de Brazzaville. Le Gabon, plus en ligne avec la politique française, a adopté une position réservée. Pendant la guerre, il a conservé une attitude de conciliation, mais, il semble finalement avoir parfaitement accepté la victoire du mouvement rebelle.

Cependant, depuis quelques années, l'économie nationale de Brazzaville se détériore, et le pays est fort endetté. Le revenu annuel par habitant est tombé de 1030 dollars US en 1992, à 640 dollars US en 1994. Congo Brazzaville compte 80.000 fonctionnaires, ce qui en fait l'un des pays africains les plus fortement 'administrés'. Le coût de cette médiocre fonction publique pèse lourd sur le budget. L'urbanisation intensive (70 pour cent de la population de 2,6 millions d'habitants) a occasionné des taux de chômage élevés, même parmi les jeunes éduqués. Une culture de 'milice armée' s'est développée au cours des dernières années dans ce germe de frustrations. La destruction a eu lieu, en grande partie, dans les zones les plus défavorisées du quartier nord de la ville de Brazzaville, où les besoins en services sociaux sont déjà élevés.

En revanche, le commencement de l'exploitation du gisement de pétrole en mer de N'Koss, pour lequel des sociétés françaises et américaines sont en concurrence, modifiera fondamentalement les paramètres de l'économie nationale. Un débat est en cours sur la meilleure manière de gérer les ressources naturelles du pays.

Bien que l'aide humanitaire d'urgence se soit atténuée, le pays est bien loin d'un redressement. La violence a causé de profondes perturbations sociales, la réforme de l'économie et de l'administration doit continuer et il ne faut pas oublier que le nouveau gouvernement est né d'un coup militaire à une époque où des élections démocratiques se préparaient.

SRI LANKA

Les conflits qui ont lieu en Irlande du Nord et au Sri Lanka semblaient aussi insolubles les uns que les autres : les objectifs des groupes qui s'opposent ont trop éloignés ; les esprits sont fixés sur le passé et non sur le présent ou le futur ; et les émotions fortes peuvent rapidement noyer toute analyse ou proposition

rationnelle. Lorsque le gouvernement de l'Alliance du Peuple a commencé les pourparlers de paix avec les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (Tlet), au cours de l'automne 1994, les Sri Lankais ont fait des comparaisons encourageantes avec l'Irlande du Nord, où l'IRA avait alors déclaré un cessez-le-feu. Les pourparlers d'Irlande du Nord continuent encore à faire face à des menaces paramilitaires, tandis qu'au Sri Lanka, une guerre totale sévit de nouveau depuis avril 1995.

Les perspectives pour une paix négociée ont considérablement diminué lorsque, le 25 janvier, trois commandos suicide Tlet ont fait exploser une bombe juste à l'entrée du Temple de la Dent, à Kandy, tuant au moins 16 passants. Cette attaque sur les lieux d'un pèlerinage est contraire au droit humanitaire international, que les Tlet avaient promis de respecter, en 1988. Le choix de la cible - le Temple est le lieu saint des Bouddhistes cinghalais - et le choix du moment - les célébrations du 50ème anniversaire de l'indépendance du Sri Lanka étaient prévues de se tenir à Kandy une semaine plus tard - ont transmis un message clair sur la manière dont les militants tamouls perçoivent l'échec du Sri Lanka à construire une nation. L'attaque était aussi extrêmement provocante, certaine d'enrager les nationalistes cinghalais purs et durs, dont l'intransigeance égale celle des Tlet.

En réponse, le gouvernement a proscrit les Tlet comme un parti politique, décision qu'il avait jusque là refusé de prendre pour la raison qu'elle rendrait les pourparlers de paix illégaux. De lourds combats ont, de nouveau, fait irruption dans la région de Vanni, où l'armée progresse lentement depuis mai 1997 en vue de s'emparer de la route terrestre stratégique entre Vavuniya et Kilinochchi. Entre temps, et pour la première fois depuis 1983, des élections locales ont eu lieu dans la ville de Jaffna - qui est sous le contrôle du gouvernement - auxquelles ont participé les parties tamouls modérés.

L'interdiction des Tlet amène le Sri Lanka à exercer une nouvelle pression sur le gouvernement du Royaume-Uni dans le but qu'il rende l'organisation illégale et



ferme son bureau à Londres. L'un des contre-arguments à cette demande constamment exprimé par le gouvernement britannique avait été que les Tlet n'étaient pas interdits au Sri Lanka. L'Inde les a interdit après l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991. Elle a récemment, *in absentia*, condamné à mort Prebakharan, le chef des Tlet, pour l'avoir assassiné. Les USA ont interdit les Tlet en 1997.

La majorité des Tamouls, et ce qui est étonnant aussi, le Parti national unifié (UNP), parti d'opposition à majorité cinghalaise, ont critiqué l'interdiction des Tlet par le gouvernement comme ne laissant qu'une option militaire pour mettre fin à la guerre. Toutefois, le UNP a également rejeté les propositions de dévolution du gouvernement pour une solution politique aux conflits. Le gouvernement devait s'assurer le soutien de l'UNP, afin d'obtenir une majorité de deux-tiers pour une réforme constitutionnelle. Il est à craindre que les deux principaux partis, le SLFP et l'UNP manquent à leur engagement de 1997 et reviendront aux politiques partisans et du 'gagnant prend tout', qui ont contribué à créer de profondes fractures dans le corps politique et qui restent un obstacle majeur à la paix.

LIBERIA

Après ses six premiers mois au pouvoir, les observateurs ne sont toujours pas certains du caractère du nouveau gouvernement - est-ce un état développementaliste ou malhonnête ? Le gouvernement Taylor a envoyé divers signaux dans les domaines-clé de la sécurité et de l'économie, qui ont rendus les Libériens et les personnes de l'extérieur circonspects au sujet de la nouvelle paix. Pour les décideurs, la question est de savoir quelle est la meilleure façon d'intervenir, afin de soutenir et d'encourager un gouvernement efficace et responsable. Des conditions sont introduites sur le flux de l'aide, à la fois par les USA et la CE, mais on ne peut encore répondre de leur efficacité en tant que levier. Le vrai défi repose dans les types de programmation pour lesquels les capitaux sont utilisés, et dans les types de relations que les personnes extérieures peuvent forger avec le nouveau gouvernement.

Il était à prévoir du gouvernement Taylor qu'il consoliderait au tout début le système de sécurité de l'Etat, et certaines tensions à cet égard auraient également pu être anticipées. La situation difficile que connaît l'état voisin du Sierra Léone a été un facteur majeur qui est venu s'ajouter à l'insécurité au Liberia,

alors que les torts causés par le conflit n'ont toujours pas été résolus au niveau local et au niveau politique national. Malgré ces véritables problèmes, le comportement du gouvernement est, jusqu'à présent, inquiétant, surtout envers la restructuration de l'armée nationale, la formation et l'armement de forces de polices spécifiques, et l'harcèlement continu de la presse et de l'opposition.

La restructuration de l'armée nationale a été menée indépendamment par le gouvernement, qui a rejeté les dispositions dans l'accord d'Abuja pour l'assistance de la CEOGOM. Presque tout le haut commandement a été renvoyé ou mis à la retraite, et un quart des rangs a été supprimé et remplacé par d'anciens généraux et combattants du FNPL. Dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la liberté de la presse, la disparition et l'assassinat d'un politicien important de l'opposition et de sa famille en décembre, a été un incident parmi d'autres qui ont inclus l'harcèlement de hauts personnages Krahn et de membres de la presse considérés comme critiquant le gouvernement.

Bien que le gouvernement Taylor se soit distancié de certaines actions, en déclarant que les forces de police avaient surpassé leur autorité, la responsabilité doit éventuellement incomber au cabinet ministériel et au président. Des représentations ont été faites sur ces questions par les quartiers diplomatiques, et par la communauté libérienne sur les droits de l'homme. Les donateurs aussi bien que des investisseurs éventuels ont exprimé clairement le message que de tels événements étaient inacceptables. Reste à savoir si ce genre de pression s'avérera effectif, mais le fait que le gouvernement semble s'engager à réapparaître dans les cercles internationaux a redonné quelque espoir. La communauté internationale n'ayant pas réussi à faire en sorte qu'une intervention se produise lors de la reconstruction de l'armée, il se peut, toutefois, qu'on ait manqué l'opportunité d'influencer la composition et le professionnalisme de la nouvelle armée, deux critères que l'on met actuellement en doute.

Depuis les élections, les développements économiques ont eux aussi été fort ambigus. Les institutions financières internationales ont bien accueilli la désignation de professionnels sérieux pour assumer des fonctions économiques clé, et des progrès ont été accomplis pour équilibrer le budget, intégrer les monnaies doubles, et réordonner la grosse dette étrangère due. Mais la corruption se poursuit avec toujours autant d'intérêt dans la fonction publique, et des transactions privées continuent à jouer un rôle



important dans l'exploitation de ressources minières ou forestières. Ce dernier point est particulièrement inquiétant, du fait que la redistribution inégale des bénéfices provenant des ressources naturelles du Liberia, et leur détournement des développements nationaux vers des mains privées, ont été un facteur majeur qui ont contribué aux conditions qui ont éventuellement conduit à un violent conflit.

Cette question a été incluse dans la liste des conditions proposées par le ministre Pronk, qui préside la conférence des donateurs sur le Liberia en avril, et cette attention est appréciée. Les institutions financières internationales doivent s'assurer que tout nouveau pardon financier ou pardon de dettes dépend de la responsabilité et transparence dans tous les aspects de l'économie. Mais, conjointement avec l'emploi de l'aide en tant que levier, les donateurs doivent tenter de soutenir des efforts indigènes positifs et les structures de changement. Les capacités politiques locales existent. Elles doivent être, si possible, renforcées. Les manières indirectes d'encourager la responsabilité, le bon gouvernement et la protection des droits de l'homme au Liberia, allant du soutien d'activistes dans la communauté, jusqu'au renforcement direct des capacités au sein de ministères et services gouvernementaux concernés, peuvent avoir un impact aussi important que des mesures directes.

Certaines initiatives existent, dont le nouveau bureau de l'ONU pour la construction de la paix qui a le mandat d'aider le gouvernement à réexaminer des structures détruites pendant la guerre, et de promouvoir le respect de normes internationales de bon gouvernement. D'autres projets, comme l'initiative des USA visant à offrir une formation spécialisée aux forces de police restructurées, ont été temporairement abandonnés en raison du manque apparent de coopération de la part des Libériens. Jusqu'à présent, le soutien des fonctions du ministère de la justice et des tribunaux a également été minimal. Une intervention dans ce domaine du respect du droit national, est une question délicate, mais elle doit tout de même être tentée. Si le renforcement des capacités est abordé avec précaution, il pourrait aider à soutenir les forces qui, dans le gouvernement, favorisent le respect des textes de loi, et à miner les éléments qui poursuivent d'autres objectifs.

Les efforts visant à promouvoir la construction de la paix et des moyens de vivre légitimes soutenables au niveau local, comme certaines ONG tentent de le faire par le biais de la réconciliation et de programmes de développement communautaire, sont également importants et doivent être approfondis. Il sera difficile de miner les forces négatives au Liberia. Ceci ne peut être accompli qu'en soutenant les structures locales en matière de responsabilité et de résolution de conflits.

Les engagements pro-actifs et pragmatiques d'encourager ces structures, doivent donc constituer la réponse la plus positive et ethnique de la communauté internationale, et doivent être utilisés au côté de l'emploi négatif des conditions et menaces.

KOSOVO

Depuis quelques mois, on craint de plus en plus que la violence au Kosovo ne s'amplifie. Des violations des droits de l'homme ont couramment eu lieu et, fin 1997, les étudiants ont commencé à manifester dans les rues. En novembre 1997, l'Armée pour la libération du Kosovo fit son apparition pour la première fois. On ne sait rien de sa taille, ses capacités et ses stratégies, mais compte tenu que 70 pour cent de la population a moins de 30 ans et que le taux de chômage est supérieur à la moitié de la population, il existe donc de nombreux facteurs pour créer un mélange explosif.

Le Kosovo est une province de la nouvelle République yougoslave, mais son statut n'est pas égal à celui de la Serbie et de Monténégro. Environ 90 pour cent de la population sont des Kosovars, qui parlent l'albanais et qui sont en majeure partie musulmans, tandis que les Serbes, pour la plupart orthodoxes, représentent moins de 10 pour cent de la population.

En mars 1989, le Kosovo avait vu son autonomie diminuer considérablement et, au cours de l'été 90, la province a émis une 'déclaration d'indépendance'. Depuis environ six ans maintenant, les Kosovars font fonctionner un système d'éducation et de santé en parallèle, dans des mosquées, garages et appartements, suite aux changements de politique qui ont bloqué l'usage de la langue albanaise. Ce système est principalement financé par une taxe de 3 pour cent à laquelle contribuent tous les Kosovars vivant à l'étranger. Un accord, négocié par la communauté de Sant'Edigio, a été conclu en septembre 1996, mais s'est effondré pour cause de différentes interprétations et lorsque les manifestations ont éclaté dans les rues de Belgrade.

En septembre 1991, les Kosovars ont organisé un référendum pour l'indépendance et, au mois de mai suivant, des élections semi-clandestines ont eu lieu pour désigner un président et former un parlement. La Ligue



démocratique du Kosovo, sous la présidence de Dr. Rugova, s'est avéré être le plus fort parti politique avec une stratégie pour une résistance pacifique. Dr. Rugova a cherché à obtenir le statut d'un protectorat international pour le Kosovo, et espérait des négociations avec Belgrade auxquelles seraient présents des médiateurs étrangers. L'impatience du gouvernement en exil sous le premier ministre Bukoshi ne cesse de croître, toutefois, du fait que la stratégie de non violence ne donne aucun résultat. Certaines indications montrent que son allégeance s'oriente vers le parti parlementaire du Kosovo, dirigé par Demaci, qui est plus disposé à adopter une stratégie de désobéissance civile et d'active résistance. Le Mouvement de résistance serbe de Tajkovic au Kosovo s'est opposé au régime de Belgrade, mais Bozur, mouvement des Serbes du Kosovo à l'appui de Milosevic, semble être de nouveau actif depuis quelques semaines.

La communauté internationale n'a cessé d'exprimer son inquiétude au regard du Kosovo, dernièrement, lors de la conférence du Conseil de mise en oeuvre de la Paix à Bonn et dans une déclaration de la Fédération internationale d'Helsinki. Bien que Milosevic à Belgrade ait perdu de son pouvoir et que l'opposition 'démocratique' en Serbie se soit désintégréée, Milosevic semble rester la seule autorité qui puisse négocier un accord au Kosovo. Un fait encourageant est que l'armée yougoslave a fait savoir qu'elle préférerait une solution politique plutôt que militaire.

L'une des difficultés auxquelles fait face la communauté internationale est de trouver des mécanismes lui permettant d'exercer des pressions à l'aide de mesures persuasives et dissuasives. La Yougoslavie reste affectée par un 'mur extérieur' de sanctions qui l'exclut des institutions multilatérales, comme le FMI, la Banque Mondiale, l'ONU ou l'OSCE. Elle se voit donc coupée d'un apport continu de capitaux essentiels, dont elle a fort besoin, face à un taux de chômage élevé, une dette étrangère en hausse et des déficits commerciaux. Un effet de levier ne peut donc pas être exercé par le biais de ces institutions. Il faudrait que des mesures économiques persuasives et dissuasives découlent de sociétés privées qui approvisionnent la Serbie en gaz et en pétrole, ou qui effectuent des transactions financières et participent à des accords de privatisation. Il est regrettable que les conditions rattachées à la levée du 'mur extérieur' de sanctions sont actuellement traitées comme faisant partie d'un même tout : une coopération avec le tribunal pour les crimes de guerre à La Haye, une autonomie et une égalité intégrale pour les Albanais ethniques au Kosovo, une démocratisation en Serbie, la réalisation de la répartition des avoirs entre les états successeurs de l'ancienne République yougoslave, et la reconnaissance officielle des élections présidentielles au Monténégro.

Si ces conditions ne peuvent être traitées séparément, aucune flexibilité et aucune marge n'existent pour manoeuvrer.

En même temps, toutefois, il est important que les Kosovars conçoivent des demandes et des désirs réalistes. La communauté internationale n'envisage pas favorablement la création d'un autre état. Les systèmes parallèles d'éducation et de santé ne sont pas soutenables. Au lieu d'examiner uniquement des modèles occidentaux, les Kosovars pourraient tirer des avantages s'ils étaient plus exposés aux expériences des autres pays d'Europe de l'Est.

D'après les documents intitulés 'Kosovo - dossier d'information' et 'Serbie - le facteur Milosevic' (févr. 1998), deux rapports publiés par le Groupe international sur les crises à Bruxelles - fax : + 32 2 502 5038 ou rue des Minimes 26, 1000 Bruxelles.

Ont collaboré à ce chapitre :

Cambodge : Dylan Hendrickson, Ressources de conciliation (et avec des rapports LWF)

Congo Brazzaville : Pierre Gallien, Action Contre la Faim, France (et avec des rapports de l'IRIN et de l'ONU)

Sri Lanka: Koenraad Van Brabant, RRN

Liberia: Philippa Atkinson, représentante régionale à temps partiel du RRN

Kosovo: Koenraad Van Brabant, RRN

Veillez noter que les points de vue représentés reflètent uniquement ceux de l'auteur et pas nécessairement ceux de leur organisme ou de tout autre organisme mentionné.

Diplôme International en gestion des risques de santé, organisé par l'OMS avec l'Université de Coventry (R-U) et de Linkoping (Suede)

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : Dpt. Formation et Education, OMS Centre Méditerranéen pour la Réduction des Vulnérabilités, 10 rue Hannibal, Gammarth Supérieur, 2070 Tunis, Tunisie. Fax +21 6 1 741 170 ; email oms.tunisie@rns.tn

Lettres



N'hésitez pas à nous envoyer votre avis sur nos publications : pour nous avertir de lacunes, rectifications, additions, opinions ou tout simplement pour nous encourager!

Au Sri Lanka, le Consortium des organismes humanitaires (dont les origines sont énoncées dans le Dossier Thématique n° 13 du RRN - La Coordination de l'action humanitaire) a reproduit des extraits du document de James Darcy sur les droits de l'homme (Dossier Thématique n° 19 du RRN) dans son Bulletin d'information bimensuel, tandis que le Rapport n° 5 des bonnes pratiques sur l'enregistrement et l'identification des populations bénéficiaires a informé des débats d'actualité. Nous remercions très sincèrement le Consortium pour avoir placé une note informative sur le RRN dans son Bulletin d'information intérieur de janvier 1998.

Un agent d'aide humanitaire britannique – dont le nom ne sera pas révélé – s'est servi du document de James Darcy dans le Dossier Thématique n° 19 du RRN, intitulé "Les droits de l'homme et les normes légales internationales : ce que les agents d'aide humanitaire ont besoin de connaître", afin de se préparer à un interview pour un emploi.

Deux Dossiers Thématiques du RRN, ceux concernant le Code de conduite de la Croix-Rouge/ INCO et le Code de la meilleure pratique de People in Aid, ont fait partie de la documentation pour les participants au stage de formation de InterAction sur la sécurité.

Stages de formation

Travailler dans une situation de conflit de longue durée : gérer l'enjeu organisationnel, Oxford, 21-25 septembre 1998

Ce stage fait partie du Court programme de stage de 1998 d'INTRAC, dont l'objectif est d'accroître l'aptitude des directeurs d'ONG à penser de façon stratégique au développement de la capacité de leur organisation pour leur permettre de travailler en situation de conflit. Coût : £785

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : INTRAC, PO Box 563, Oxford OX2 6RZ, Royaume-Uni - tél. : +44 1865 201851 ; fax : +44 1865 201852 ; email : intrac@gn.apc.org

L'Agent de santé publique à l'étranger : manuel de survie, Bath University, jeudi 23 avril 1998

Cette journée était organisée par l'Institute of Refugee Health Care Studies, qui fait partie de la School of Postgraduate Medicine. Son but est d'aider les agents de la santé publique à faire les préparations nécessaires pour éviter les divers problèmes associés au travail à l'étranger.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : Dr. Bruno Bubna-Kasteliz, St. Martins Hospital, Midford Road, Bath BA2 5RP, Royaume-Uni - tél. : +44 1225 832383 poste 4756

Le droit humanitaire international et les conflits actuels, 22 - 27 juin 1998

Au cours de ce séminaire d'une semaine, des aspects du droit humanitaire international étaient examinés et débattus dans un milieu interactif. Axé sur des études de cas actuelles, le séminaire était complété par des lectures et informations de base extraites de l'expérience des organismes humanitaires.

Pour plus amples détails, s'adresser à : P. Rosenblum, Harvard Human Rights Program, Harvard Law School, Pound Hall 401, Cambridge, MA02138 USA - tél. : + 1 617 495362 ; fax : +1 617 4951110 ou email : hrp@law.harvard.edu

H.E.L.P. – Health Emergencies in Large Populations

Ce cours, qui est une initiative du CICR et enseigné à présent en collaboration avec divers instituts, offre une formation supérieure dans la gestion d'urgences sanitaires. Ce cours couvrira les aspects prioritaires de huit domaines : la planification, la santé environnementale, les services sanitaires, la coordination, l'alimentation et la nutrition, les maladies transmissibles, l'épidémiologie et le droit humanitaire international. Chaque cours accueillera 25 participants au maximum.

Genève, CICR, 11 - 29 mai 1998 : cours en anglais.

Baltimore, John Hopkins University, 6 - 24 juillet 1998, et Hawaii, John Burns School of Medicine, 13 - 31 juillet 1998 : cours en anglais ; frais d'inscription US\$ 1.500. Les frais de subsistance pour trois semaines, basés sur l'hébergement en dortoir, s'élèvent en sus à US\$ 1.500 au minimum.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au CICR, H.E.L.P. 98 Genève/USA 19 Avenue de la Paix 1202 Genève - fax : +41 22 730 2223 ; email : ideslarzes.gva@icrc.org

Montréal, Université de Montréal, 1er - 19 juin 1998 : cours en français et en anglais.

Pour plus amples détails, s'adresser à Canadian Red Cross, 1800 Alta Vista Drive, Ottawa, ON K1G 4J5, Canada - fax : + 1 613 7311411 ; email : plaberge@redcross.ca

Evaluation de l'impact sur la politique de développement et l'identification de projets : impact environnemental, sanitaire, social et impact sur le rapport femme/hommes,

Development and Project Planning Centre, University of Bradford, Royaume-Uni, 1er juin - 10 juillet 1998.

Co-organisé par l'Université de Bradford et la Liverpool School of Tropical Medicine, ce cours était consacré à l'évaluation de quatre importants types d'impact couramment associés aux politiques et projets de développement.

Conçu pour ceux qui sont responsables de, ou intéressés par la conception et l'évaluation des politiques de développement, la planification de projets, et l'évaluation d'impacts.

Pour plus amples détails, s'adresser à : The Director, Impact Assessment for Development Policy and Project Appraisal, Development and Project Planning Centre, University of Bradford, Bradford BD7 1DP Royaume-Uni - fax : +44 1274 385280/383981

Maîtrise en assistance humanitaire, Université de Genève, novembre 1998

A partir de novembre 1998, l'Université de Genève offrira une Maîtrise en assistance humanitaire, dont l'objectif est d'examiner le caractère mondial et complexe des questions humanitaires. Une approche multidisciplinaire est garantie par la participation de divers instituts et facultés différents rattachés à l'université. En outre, la participation de l'ONU et d'organismes d'assistance humanitaire à Genève (CICR, MSF, OMS, HCR) signifie que le cours sera pertinent à la pratique et à la réalité quotidiennes des activités sur le terrain.

La Maîtrise comporte six modules thématiques à étudier au cours d'une ou plusieurs années :

- assistance humanitaire : origines et perspectives
- gestion des crises humanitaires
- fonctionnement des organismes humanitaires
- assistance humanitaire et sociale
- crises et développement
- dissertation

Il est également possible d'obtenir un certificat dans chaque module.

Conditions d'entrée : une licence (ou équivalent) et une expérience professionnelle dans le domaine des affaires humaines. Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais. Coût : CHF 15.000. Frais de subsistance à Genève estimés à : CHF 2.000 par mois.

Pour plus amples détails, s'adresser à : Multi-faculty Humanitarian Assistance Programme, Centre Médical Universitaire, 9 Avenue de Champel, 1211 Genève 4, Suisse - tél. : +41 22 702 5599 ; fax : +41 22 789 2417 ; email : ppah@cmu.unige.ch website : www.unige.ch/ppah

Formation pour la gestion des catastrophes pour la décennie internationale visant à réduire les catastrophes naturelles, Disaster Management Centre, Cranfield University, 28 juillet - 3 septembre 1998

Le cours de 1998 sur la gestion des catastrophes concernent ceux qui ont, ou qui anticipent avoir des responsabilités dans la gestion de catastrophes, mais qui ont peut-être des connaissances théoriques et pratiques limitées. Les participants examineront plusieurs domaines, dont les engagements gouvernementaux, les ONG, les militaires, les services d'urgence, les institutions onusiennes et les universitaires.

Le cours aura lieu dans le Oxfordshire et en internat. Certains aspects couverts comprendront : l'analyse des problèmes et les techniques de planification, la gestion de l'information et les signes avant-coureurs, les situations d'urgence complexes et la résolution de conflit, le redressement et les questions de reconstruction, ainsi que les questions sur le rapport femmes/hommes et les droits de l'homme.

Coût : £7.550 (£2.600 pour les frais d'internat ; £4.950 de frais de cours) le nombre de participants est limité à 35. Une demande de bourse peut être faite auprès de diverses sources.

Pour plus amples détails, veuillez vous adresser à : Disaster Management Centre, Cranfield University, RMCS, Shrivenham, Swindon, Wiltshire SN6 8LA, Royaume-Uni - tél. : +44 1793 785287 ; fax : +44 1793 785883 ; email : disprep@rmcs.cranfield.ac.uk

Atelier sur les questions relatives aux médias, New York, U.S.A., le 24 juillet 1997

L'année dernière à New York, le Thomas J. Watson Jr Institute for International Studies à l'Université de Brown a organisé un atelier sur les questions relatives aux médias pour lancer une nouvelle série de documents de formation destinés aux organismes humanitaires. Préparé par le Disaster Management Centre and Interworks de l'Université de Wisconsin, les documents se sont inspirés de l'étude 1996 du Projet, *The News Media, Civil War, and Humanitarian Action* (les médias des actualités, la guerre civile, et l'action humanitaire) par L. Minear, T. G. Weiss et C. Scott. Le DNUAH, l'I.O.M., la Croix-Rouge américaine et World Vision ont contribué à la préparation des documents et à l'organisation de l'atelier.

Des exemplaires des documents pour les stagiaires et un dossier pour l'instructeur peuvent être obtenus auprès du Management Centre, 432 North Lake Street, Madison, WI 53706, USA. - US \$10 l'exemplaire électronique.

Programme de formation du RedR – 1998

Le RedR offre plusieurs séances de formation utiles et diversifiées tout au long de l'année. Pour obtenir une liste des cours pour 1998, veuillez vous adresser à : Caroline Mitchell, RedR, 1 St George St, London SW1P 3AA, Royaume-Uni - tél. : +44 171 233 3116 ; fax : +44 171 222 0564.

Maîtrise en assistance humanitaire, Tufts University, Medford, MA, USA, septembre 1998

Débutant en septembre 1998, The Tufts University School of Nutrition Science and Policy (SNSP) et la Fletcher School of Law and Diplomacy offriront une Maîtrise d'un an en assistance humanitaire. Ce cours est destiné aux professionnels en milieu de carrière et aux responsables d'organismes gouvernementaux, internationaux et d'aide privée/expertise, qui ont une grande expérience sur le terrain dans les domaines de la famine, des conflits et des urgences complexes.

Il existe quatre cours essentiels obligatoires :

- l'aide humanitaire dans les situations d'urgence complexes
- la nutrition appliquée pour les crises humanitaires
- un séminaire indépendant sur l'action humanitaire
- un cours sélectionné parmi les autres cours essentiels offerts par le programme.

Les quatre autres cours peuvent être sélectionnées parmi ceux qu'offrent SNSP/Fletcher. Les étudiants sont requis d'écrire une thèse de maîtrise dans le cadre du travail à présenter au cours du deuxième semestre.

Les candidats doivent avoir une licence, avoir démontré qu'ils peuvent assumer un rôle dirigeant et avoir la capacité potentielle de contribuer considérablement dans le domaine de l'assistance humanitaire.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : Admissions Committee for Masters in Humanitarian Assistance, Feinstein International Famine Centre, Tufts University, 96 Packard Avenue, Medford, MA 02155, USA - tél : +1 617 627 3423 ; fax : +1 617 627 3428 ; email : jhammock@infonet.tufts.edu

Le système international de la protection des droits humains, 3-7 Août 1998, Turin, Italie.

Pour plus de détails, contactez A Chiarabini, International Training Centre, Turin, Italie. Fax +3911 6936640 ; email normes@itcilo.it

Diplomacie préventive et construction de paix au sud de l'Afrique, 9-12 Août 1998, Kadoma, Zimbabwe.

Pour plus de détails, contactez Ms Renate Korber, ASPR, A-7461 Stadschlaining, Austria. Fax +43 33 55 2662 ; email aspr@aspr.ac.at

Conférences

De la rhétorique à la réalité : le rôle de l'aide dans la construction de la paix en Afghanistan

Une tribune unique pour un débat sur la politique de construction de la paix et la pratique. York, 12 – 15 janvier 1998

Haneef Atmar, directeur de programmes, Norwegian Church Aid (NCA), Programme Afghanistan

Dans cet article, l'auteur examine les faits à l'origine d'un atelier organisé par British Agency in Afghanistan et le par Post-war Reconstruction and Development Unit (PRDU) à l'Université de York. Il évalue ce que peut apporter l'intégration de points de vue et expériences diversifiés. L'auteur a entière responsabilité de toutes les opinions exprimées dans cet article.

Notions générales

L'atelier de York a réuni 66 décideurs, exécutants et universitaires, qui ont débattu et échangé leurs points de vue sur les questions de construction de la paix et de redressement économique aux mille visages en Afghanistan. Cet atelier a résulté des préoccupations qui ont été exprimées à propos du caractère de l'aide et du conflit dans les 'situations d'urgence politiques complexes' en Afghanistan, un pays qui n'a connu que la guerre depuis plus de 19 ans. Le souci majeur de la communauté de l'aide était le fait que, dans le pire des cas, elle a contribué au problème et que, dans le meilleur des cas, elle a été un phénomène passif sans impact réel sur la construction de la paix dans le pays. Dans le premier cas, l'aide s'est caractérisée ainsi pendant toutes les années 80 lorsqu'elle a été autant motivée par la Guerre Froide que par les aspects humanitaires, tandis que dans le deuxième cas, elle a caractérisé la réponse humanitaire à la crise afghane pendant la période faisant suite à la Guerre Froide. A cette époque, ceux qui jouaient un rôle dans l'aide ont estimé, soit que la construction de la paix était trop politique, soit qu'ils ne pouvaient guère faire grand'chose contre le conflit ou pour la paix en Afghanistan.

La réalité de la situation en Afghanistan a, certes, occasionné des défis stratégiques à la communauté de l'aide. Le pays continue à souffrir d'une guerre civile qui a coûté la vie à des milliers de personnes, a rendu des millions de personnes déplacées et sans logis à l'intérieur du pays, et a causé une grande destruction dans les centres villes et les périphéries rurales. Sur le plan politique, la manière descendante d'envisager la question de conciliation principalement parrainée par l'ONU n'a jamais résulté en une solution durable du conflit. En outre, même si la plupart des organismes d'aide ont libéré leur conscience politique de la période de la Guerre Froide et de la lutte entre factions pour le pouvoir, ce qui les limiterait vis-à-vis de la construction de la paix en Afghanistan ; leur impact sur la paix reste invisible. La manière confuse, d'envisager de façon descendante plutôt qu'ascendante la conciliation et la construction de la paix, n'a pas donné les résultats attendus. Ceci est dû, en partie, au fait que tous les organismes d'aide n'ont pas adopté un mandat pour construire la paix et demeurent incertains des conséquences de leur adhérence à l'une ou l'autre de ces méthodes. En soutenant le processus politique de conciliation en défendant des causes ou en faisant pression, les organismes craignent de causer du ressentiment qui aurait des conséquences nuisibles sur leur survie même. En revanche, dans le contexte afghan, la méthode basée sur la communauté ne peut jamais résulter en une paix durable, si les conditions qui y mènent n'existent pas aux niveaux national, régional et international. Ce mode d'action peut, tout au plus, soutenir une paix localisée, qui peut tout de même rester vulnérable au processus national de conflit. En outre, il se pourrait que cette action locale transmette la responsabilité, de la communauté internationale aux communautés locales, pendant que la guerre est tout autant maintenue par les processus régionaux et internationaux.

Malgré le caractère imprévisible du conflit afghan et de la confusion stratégique des organismes d'aide par le passé, les perspectives ne sont pas aussi pessimistes qu'il semble. Dans sa structure pour l'aide, l'ONU est en train de prendre l'initiative remarquable de diriger les ressources en aide vers un redressement national aux facettes multiples, dans le but de construire la paix en Afghanistan par le biais d'un 'Cadre stratégique' (cf. article à la page 13) et d'une 'Stratégie d'assistance', qui demandent des efforts concertés de la part de tous ceux qui jouent un rôle dans l'aide. Dès lors, il est

nécessaire que s'effectue une fusion des systèmes onusiens en matière de politique et d'aide, afin d'étayer ce processus stratégique.

A un autre niveau, résultant en partie d'un processus de reprise de conscience marqué, en 1994, par l'atelier sur le Programme Afghanistan de Norwegian Church Aid, intitulé 'Les ONG et la construction de la paix en Afghanistan', la construction de la paix a finalement atteint l'ordre du jour et le raisonnement stratégique de certains organismes d'aide. A présent, plusieurs d'entre eux prennent des mesures visant à résoudre les tensions et la violence localisées, en offrant d'autres moyens de subsistance aux combattants, en restaurant les communications entre les factions qui s'opposent, et en revitalisant le rôle du 'capital social' afghan, en vue de gérer le conflit. Le temps est venu de donner à la construction de la paix basée sur la communauté, un soutien politique national et international. Dans ce contexte, la nécessité d'organiser une tribune bien informée comprenant des exécutants, des décideurs et des universitaires qui travaillent en Afghanistan, était évidente. On a donc pu ainsi examiner les expériences antérieures et redéfinir leur philosophie, les stratégies en faveur de la construction de la paix en Afghanistan et les manières de l'élaborer.

L'avantage de l'atelier

L'avantage d'un tel rassemblement dépend a) des participants et b) de la structure et méthodologie qu'ils adoptent pour faire face aux défis. Lors de l'atelier de York, on a réussi à réunir un groupe équilibré d'hommes et de femmes décideurs et exécutants, qui provenaient d'organismes donateurs, opérationnels, internationaux et nationaux ayant une activité en Afghanistan, et des universitaires ayant une expérience professionnelle en Afghanistan. En outre, l'atelier a bénéficié de l'apport d'un groupe d'exécutants et d'universitaires ayant acquis de l'expérience dans d'autres situations de conflit. Cet atelier était unique, du fait que les préoccupations et espérances de toutes les parties prenantes de la communauté de l'aide (organismes donateurs, nationaux et internationaux) étaient bien articulées et débattues par leurs groupes de représentants respectifs. La participation active des Afghans à l'atelier a considérablement contribué aux débats pour diverses raisons.

Sensibilité du contexte et justesse des débats

Au cours de l'atelier, on a réalisé que même des modes d'action 'basés sur des principes' pouvaient nuire, s'ils n'étaient pas correctement adaptés au contexte afghan. Il est donc essentiel que les stratégies et politiques soient formulées en faisant participer activement les Afghans. Compte tenu que ce sont eux qui sont affectés par ses politiques d'aide, ils sont les mieux placés pour savoir où, quand et comment l'intervention les aide ou leur fait obstacle.

Représentants pour les communautés afghanes

La participation des Afghans à l'atelier ne doit être purement considérée comme une représentation symbolique. En l'absence d'un interlocuteur national auprès de la communauté de l'aide pour l'Afghanistan, le rôle des ONG afghanes et des employés afghans des organismes d'aide, en tant que représentants de la société civile pour le redressement et la construction de la paix, devient de plus en plus important. Vingt-trois Afghans ont participé à l'atelier. Ils y ont apporté un génie benévole, un haut niveau de professionnalisme et un engagement en faveur de la cause afghane pour la paix et le redressement. Pour eux, l'atelier a servi de tribune internationale pour que soient exprimés les points de vue de groupes afghans dans la communauté, qui, malgré leurs énormes souffrances, ne sont toujours pas entendus par la communauté internationale.

De plus, cette tribune peut contribuer à la croissance professionnelle et politique des dirigeants civils futurs dans le secteur de l'aide en Afghanistan. Elle offre également l'unique opportunité d'une interaction avec des professionnels internationaux et d'acquérir des connaissances que l'on ne peut guère, ou nullement obtenir dans le cadre non participatif de nombreux organismes d'aide dominés par des expatriés.

L'atelier de York a été un événement remarquable. Des débats ont été avancés, dans le but de renforcer le rôle de l'aide dans le processus de construction de la paix en Afghanistan. Un rapport faisant le résumé des débats et des conclusions importantes résultant de l'atelier sera disponible dans les prochains mois, auprès du PRDU. Un suivi des débats de l'atelier est prévu en Afghanistan.

Pour se procurer un exemplaire du rapport, s'adresser à : Arne Strand ou à Sultan Barakat, Post-war Reconstruction & Development Unit, University of York, Heslington, York, Royaume-Uni YO1 5DD – tél. : +44 1904 433 959 ; fax : +44 1904 433 949

Programmes d'aide pour le séminaire de Bosnie, Londres, le 28 novembre 1997

Axé sur les opportunités offertes aux organismes européens dans le Programme international de reconstruction pour la Bosnie-Herzégovine, ce séminaire, qui s'est tenu à Londres, a offert un dossier d'information compréhensif, faisant autorité et à jour. L'Institut du commerce et de la technologie en Europe a invité de hauts représentants de grands organismes donateurs internationaux, des responsables au Royaume-Uni et des experts de pays, à parler de leurs programmes et à évaluer les perspectives des deux ou trois prochaines années.

Les sujets couverts comprenaient :

- les plus récentes opportunités de développement et de projet en Bosnie-Herzégovine ;
- les objectifs et priorités des principaux organismes donateurs ;
- le soumissionnement de procédures et la pratique opérationnelle ;
- les questions pratiques sur le terrain ;
- comment trouver des contacts possibles, des associés et bien davantage.

Pour se procurer un rapport, s'adresser à Mary Marshall, IETT, 29 Throgmorton Street, London EC2N 2AT, Royaume-Uni – tél. : +44 171 628 9770 ; fax: +44 171 628 7692.

Conférence sur 'L'aide réglée sur des principes dans un monde sans principe : la guerre et les principes humanitaires', organisée par ODI et ECHO à Londres, le 7 avril 1998

Le conférence était inaugurée par Ms Clare Short, Ministre du développement international, et Mme Emma Bonino, Commissaire européen pour l'aide humanitaire.

L'objectif de la conférence était de clarifier la compréhension des principes humanitaires et d'assurer une tribune au cours de laquelle leur incorporation dans la pratique peut être abordée. Des documents-programme et des études de cas étaient présentés et, en conclusion, se tiendra une séance de débat a eu lieu au cours de laquelle ceux qui ont un rôle important à jouer dans la communauté humanitaire ont fait avancer cette application des principes humanitaires.

Un rapport plus détaillé de ce conférence sera publié dans le Bulletin numéro 11 du RRN.

Contactez : Forum Europe - tél. : +44 181 8708969 ; fax : +44 181 8745302 ; email : kbj64@dial.pipex.com

Qui gagne les guerres ? Le coût en vies humaines des conflits, London School of Oriental and African Studies, le 14 mars 1998

Cette conférence, organisée par Oxfam et Cooperative, conclut une série de séminaires qui ont eu lieu à Londres, afin d'assurer une tribune pour les questions associées aux conflits.

Pour plus amples renseignements, veuillez téléphoner à Alison Willis, Oxfam Campaigns Department on +44 171 931 9330.

4^{ème} réunion annuelle de L'Association Internationale des Centres de Formation sur la Pacification (*International Association of Peacekeeping Training Centres*), Oslo, 8-9 mai 1998.

Cette conférence se concentrait sur la co-opération civil-militaire aux opérations de paix, le rôle des organisations humanitaires aux opérations de paix et la formation des soldats et la police civile. Toute institution souhaitant devenir membres de l'Association sont invitées.

Pour plus amples renseignements, contactez Mme Tryggestad ou Mme Harket à L'Institut Norvégien des Relations Internationales, Oslo. Fax: +47 2 2177015, email TorunnL.Tryggestad@nupi.no ou au website: www.cdnpeacekeeping.ns.ca/iaptc.htm

5^{ème} conférence annuelle de la Société internationale de gestion des situations d'urgence (TIEMS), Washington DC, 19 - 22 mai 1998

TIEMS a été fondé en 1993, en vue de réunir les utilisateurs, les chercheurs, les directeurs, le personnel de réponse et d'autres parties intéressées. Ils pourront ainsi échanger des informations sur l'emploi de méthodes et de technologies innovatrices permettant d'améliorer notre aptitude à éviter les catastrophes naturelles et technologiques, et notre aptitude à les atténuer, y répondre et s'en remettre.

Le sujet de la Conférence de TIEMS 1998 était 'La gestion des catastrophes et situations d'urgence : défis internationaux au cours de la prochaine décennie'.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : The George Washington University, Conference Management Services, 2029 K Street, NW, Suite 501, Washington DC 20006, USA - tél. : +1 202 973 1110 ; fax : +1 202 973 1111 ; email : cms@admin.dup.gwu.edu, ou rendez-vous sur le website au www.gwu.edu/~cms/tiems/

Conférence sur ‘La promotion et protection des droits de l’homme en cas de crise aiguë’,

organisée par le DFID et le Human Rights Center, Université d’Essex, Royaume-Uni, 11 - 13 février 1998

Le gouvernement britannique a signalé à maintes reprises la priorité accordée aux droits de l’homme dans sa manière d’envisager les relations internationales dans leur ensemble. Cette conférence avait pour objectif l’incitation à un débat sur le problème spécifique concernant la protection des droits de l’homme en cas de ‘crise aiguë’, et l’élaboration de plusieurs recommandations en matière de politique pour les pays donateurs, indiquant la meilleure façon de contribuer aux initiatives internationales visant à promouvoir les droits de l’homme en situation de crise. Le sujet sur la complémentarité entre la législation afférente aux droits de l’homme et le droit humanitaire international a été débattu, et le fait qu’il est important que les organismes qui se trouvent dans ces crises soient suffisamment souples de façon à établir la solution la mieux appropriée à la situation. Les participants ont également abordé les différences qui existent entre la protection et l’assistance, et la question de savoir si l’assistance peut ou non miner la protection. Ce dernier point n’a pas été résolu. Il ne fait aucun doute que la communauté humanitaire et la communauté des droits de l’homme ont du chemin à faire avant qu’elles ne se comprennent et ne comprennent le rôle que chacune doit jouer à protéger pleinement les droits de l’homme. Les recommandations provisoires concernent le renforcement de la responsabilité internationale, la nécessité d’établir une stratégie avant de s’engager et un mode d’action stratégique qui reconnaisse la priorité à accorder à la protection des droits de l’homme, sans toutefois tenter de remplacer les objectifs politiques par l’assistance, et une amélioration des missions portant sur les droits de l’homme et de leur coordination avec d’autres acteurs. Les recommandations feront partie d’un ‘Agenda for Action’ (Ordre du jour pour l’action), qui doit être publié en avril.

Pour plus amples renseignements sur le séminaire et l’Agenda for Action, s’adresser à : Human Rights Centre, University of Essex, Royaume-Uni - tél. : + 44 1206 872558 ; fax : + 1206 873627

6ème conférence internationale annuelle sur la résolution de conflit - échange d’outils pour une harmonie individuelle et mondiale, Saint-Petersbourg, Russie, 8 - 18 mai 1998

Une conférence pluridisciplinaire et multiculturelle axée sur la résolution de conflit. Des présentations exploreraient la résolution de conflit dans divers contextes, dont : les arts et la créativité, l’éducation, le rapport femmes/hommes, le conflit mondial, l’économie politique et les affaires, la santé et l’art d’apaiser.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : Steve Olweean ou Sandra Friedman, Common Bond Institute, 12170 South Pine Ayr Drive, Climax, MO 49034, USA - tél. : +1 616 665 9393 ; email : solweean@aol.com ou rendez-vous sur le website au ahpweb.org/events/98russia

4ème conférence européenne sur la résolution de conflits et la construction de paix, 9-13

Octobre, Belfast, Irlande du Nord.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : Project Coordinators, Project Planning International, Montalto estate, Spa Road, Ballynahinch, Northern Ireland, BT24 8PT. Fax: +44 1238 565073 ; email: 101455.1521@compuserve.com

4ème conférence internationale du réseau des études ethniques, Juin 1999, Moscou. Thème: “en route vers le pluralisme”.

Soumissions pour des contributions avant le 1 février 1999.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à : Lyn Moffet, Conference Coordinator, The Ethnic Studies Network, c/o INCORE, Aberfoyle House, Northland Road, Londonderry, BT48 7JA Fax +44 1504 375507 ; email lyn@incore.ulst.ac.uk

Publications



Transformation des conflits : stratégie et expériences. Un examen comparatif de certains rapports

La prolifération de petites armes, de la guerre civile et des seigneurs de la guerre est un symptôme de ce qu'on nomme la 'privatisation de la violence'. Mais, en même temps, ces dernières années, un mouvement notable vers la privatisation de la diplomatie s'est manifesté. La première voie des manières d'aborder le conflit – à savoir, les initiatives diplomatiques et militaires entreprises par des acteurs d'état – est complétée par la deuxième voie de méthodes de plus en plus nombreuses qui consistent en des interventions de la part d'acteurs privés – des personnes individuelles, mais plus

particulièrement des ONG – et en des tentatives de construction de la paix 'à partir du bas'. Ces diverses publications documentent une variété d'expériences sur la transformation des conflits et il est possible de discerner certains thèmes structuraux fondamentaux, qui peuvent être classés sous les titres de 'processus de paix', 'accords de paix' et 'une paix durable', selon le cas.

Dans le processus de paix, les principaux acteurs sont les violents intermédiaires d'autorité, les groupements indigènes de la société civile et les médiateurs extérieurs. Les constellations différentes et changeantes qui existent entre eux sont essentielles dans tout processus de paix. Il se peut que des groupements régionaux de gouvernements essayent de faire mettre fin à la violence, comme le groupe Contadora au Guatemala² ou la

Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest au Liberia¹. Il se peut que certains gouvernements essayent aussi de jouer un rôle utile, comme dans le cas du gouvernement italien en Mozambique³, et des gouvernements norvégien et espagnol au Guatemala². Il est étonnant qu'au Liberia, les USA – pouvant jouer éventuellement un rôle fort influent – se soient engagés de façon si modérée¹. Les initiatives de transformation de conflit peuvent être entreprises par l'ONU, souvent par le biais d'un représentant spécial du secrétaire général, mais le rapport d'une conférence à laquelle ont participé bon nombre d'entre eux¹², est axé sur la construction de la paix après un conflit et n'examine pas les activités à la phase de médiation. Dans plusieurs cas, toutefois, ce sont des initiatives non publiques

1. **The Liberian Peace Process 1990-1996**, éd. par J. Armon et A. Carl. (1996)

2. **'Negotiation Rights: the Guatemalan peace process'**, éd. par J. Armon, R. Sieder et R. Wilson (1997)

3. **The Mozambican Peace Process in Perspective**, éd. par J. Armon, D. Hendrickson & A. Vines (1998)

On peut obtenir ces trois publications auprès de Conciliation Resources, London – Fax : +44 (0)171 837 0337 ou email : accord@conciliation.gn.apc.org

Des articles sur le rapport du Guatemala seront publiés en espagnol à Cuadernos de Debate. S'adresser au Dr. R. Poitevin, FLACSO Guatemala, Apartado Postal 263-A, 01009 Ciudad de Guatemala, Guatemala – Fax : +502 3326 729 ou email : flacso@concyt.gob.gt. Chaque rapport contient les textes des principaux accords, une chronologie des événements, une vue d'ensemble des acteurs essentiels, et des articles analytiques qui mettent la guerre et le processus de paix en contexte.

4. **Evaluation de l'aide norvégienne pour la paix, la réconciliation et la réhabilitation au Mozambique (1997)**

Service d'évaluation du Ministère norvégien des affaires étrangères, PO Box 8114 DEP, N 0032 Oslo. Commissionnée par le donateur.

5. **Synthèse du Processus des rencontres intercommunautaires du nord du Mali (1995-1996)**, par K. Lode (1997)

Misjoneshogskolens Forlag, Stavanger, Oslo, Norvège.

6. **Civil Society takes Responsibility. Popular involvement in the peace process in Mali**, by K. Lode (1997)

Peace Research Institute, Oslo – Fax : +47 22 5477 01 ou email : info@prio.no. Le rapport du Mali est un compte rendu intérieur rédigé par un protagoniste important dans le processus de paix.

7. **Activité humanitaire et de pacification au Mali, exercée par Norwegian Church Aid (1997)**

Service d'évaluation, Norvège, Ministère norvégien des affaires étrangères, PO Box 8114 DEP, N 0032 Oslo. Commissionnée par le donateur.

qui viennent à jouer un rôle important. La Fédération luthérienne du monde a joué un grand rôle dans le processus de paix au Guatemala², ainsi que la communauté de San Egidio au Mozambique³.

L'évaluation du rôle et de l'expérience d'International Alert au Sri Lanka est mixte, alors que l'organisme, qui avait joué un rôle majeur pour que le RUF au Sierra Leone soit correctement reconnu, a fait l'objet de récriminations tranchantes, suite au coup militaire qui a déclenché un nouveau cycle de violence¹¹. Ce qui est fascinant, ce sont les comptes rendus détaillés du rôle joué par T. Rowland de la multinationale Lonhro, en tant que médiateur de la paix entre Frelimo et Renamo, au Mozambique³, et de K. Lode, ancien représentant résident de Norwegian Church Aid au Mali, qui a créé un plus grand espace, afin que la Société civile malienne puisse mener à bien le processus de paix^{6,7}.

Pour ceux de l'extérieur, qui tentent de transformer un conflit, une question stratégique qui se pose est celle de travailler avec les dirigeants politiques-militaires et/ou d'essayer de consolider et de soutenir un engagement actif pour la paix au niveau de la communauté. Dans l'un ou l'autre des cas, chacun doit commencer par examiner quels sont ses avantages fondamentaux et à long terme. Plus la base du processus de paix est large, plus il semble avoir de chance d'être durable. Au Liberia¹ et au Guatemala², des groupes de la société civile se sont progressivement retrouvés en marge du processus de paix, et les accords de paix ont été conclus au-dessus de leur tête. En Somalie, l'ONU et l'Ethiopie ont initialement tenté d'aborder la pacification d'une

8. **Peace building in Macedonia. Searching for common ground in civil society, rédigé par M. Lumsden (1997)**
Peace Research Institute, Oslo, Norvège – Fax : +47 22 5477 01 ou email : info@prio.no. Le rapport sur la Macédoine est un examen externe de la stratégie de 'Search for Common Ground USA' dans le contexte des tensions multiples que connaît la République.
9. **Learning Conflict and Teaching Peace in Former Yugoslavia (1998), rédigé par P. Jarman & J. Oberg**
Transnational Foundation for Peace and Future Research, Lund, Suède – Fax : +46 46 14 45 12 ou email : tff@transnational.org
Compte rendu de plusieurs ateliers dans les Balkans, qui offre une première possibilité aux membres de divers groupes de se rencontrer et de discuter de la violence qui a sévi dans la région. Observations et réflexions sur le rôle du facilitateur.
10. **Building the Peace. Experiences of collaborative peacebuilding in Somalia 1993-1996. (1997)**
Life and Peace Institute, Uppsala, Suède – Fax : +46 18 693059 ou email : lpi@algonet.se
Etude commissionnée pour tirer des enseignements des années de participation à la construction de la paix, basée sur la communauté et ascendante, en Somalie.
11. **NGOs in Conflict. An evaluation of International Alert, rédigé par G. Sorbo, J. Macrae & L. Wohlgemuth (1997)**
Chr. Michelsen Institute, Bergen, Norvège – Fax : +47 5557 4166 ou email : cmi@amadeus.cmi.no
Evaluation détaillée qui, mis à part les trois études de cas, aborde également la gestion organisationnelle d'International Alert. Elle renferme plusieurs articles pertinents en annexe, ainsi qu'une réponse à l'évaluation d'International Alert.
12. **Winning the Peace. Concepts and lessons learned of post-conflict peacebuilding, rédigé par W. Kuhne (1996)**
Stiftung Wissenschaft und Politik D 82067, Ebenhausen, Allemagne – Fax : +49 8178 70312 ou email : Keuhne@swp.extern.lrz-muenchen.de
Rapport d'une conférence en juillet 1996, qui a rassemblé plusieurs SRSR, des commandants de la force de l'ONU et d'autres membres du personnel onusien, la Banque Mondiale et des représentants d'ONG. Le rapport résume des questions-clé découlant des expériences de construction de la paix après un conflit, au Mozambique, à Haïti, en Angola, au Cambodge, en Somalie, au Rwanda, au Liberia et à El Salvador, et il résume plusieurs discussions thématiques, l'une d'entre elles portant sur l'autorité et les ressources d'une SRSR.

manière descendante, puis ont modifié leur position en créant un district intermédiaire et des conseils régionaux. Cependant, une des difficultés qui en a résulté est que, par la suite, les donateurs et les organismes internationaux ne se sont généralement pas montrés très disposés à soutenir ou reconnaître ces institutions¹⁰. Au Sri Lanka, International Alert travaille avec des groupes de parlementaires, et au Burundi, avec des réseaux de membres de l'élite nationale. Dans les deux pays, cet organisme travaille également avec des représentants médiatiques nationaux¹¹. Après quelques tentatives initiales manquées, dans le but de travailler avec des

membres de l'élite nationale en Macédoine, *Search for Common Ground* a trouvé une niche et une stratégie au niveau intermédiaire, centrée principalement sur les médias et l'éducation⁸. L'Église catholique mozambicaine a joué un rôle important dans le processus de paix, lorsque ce rôle a été accepté par les deux parties belligérantes³. Au Mali, lorsque les parties en guerre ont été prêtes à faire la paix, elles ont créé un espace pour que la société civile participe au processus. K. Lode et ses collègues maliens ont facilité la mobilisation de cette société civile à l'aide de toute une série de réunions au niveau communautaire^{5,6}.

La mission des troupes onusiennes en Macédoine constitue le premier déploiement pour empêcher le conflit. Il ressort, toutefois, que l'objectif de la mission se limite à empêcher un 'débordement' des tensions qui existent avec les Albanais au Kosovo, d'une part, et de la violence en Albanie même, d'autre part. Elle n'est pas concernée par les tensions qui existent entre la Macédoine et ses voisins, ni par le conflit interne possible dans le pays⁸ entre les Macédoniens, pour la plupart urbains, et les Albanais, pour la plupart ruraux.

Les accords de paix ont deux aspects importants : leur qualité et leur transparence. En publiant des accords-clé, *Conciliation Resources* espère contribuer aux enseignements à tirer pour les négociations et la rédaction d'accords de paix futurs^{1,2,3}. Plus ils contiennent d'ambiguïté, plus de questions restent sans réponse et plus le risque est grand de voir échouer les accords de paix. Les accords de paix ne doivent pas simplement contenir des mesures pour mettre fin à la guerre. Ils doivent être spécifiques en ce qui concerne les arrangements visant à construire la paix après un conflit. Les accords de paix doivent aussi entrer dans le domaine public. Les accords de Tamanrasset de 1991 n'ont pas été mis à la disposition des citoyens Maliens, ce qui a provoqué des soupçons et permis aux signataires de manquer à leur promesse à leur égard⁶. La publication et la diffusion des accords de paix parmi les personnes concernées sont donc en elles-mêmes des phases du processus de paix.

Les accords de paix peuvent amener à une cessation des hostilités, mais ils ne garantissent pas à eux seuls une paix durable. La question est de savoir si, ou dans quelle mesure, les accords de paix ont abordé les causes qui sont à la base des conflits. Au Mozambique, la cause principale peut avoir été la politique de déstabilisation régionale du régime 'apartheid' de l'Afrique du Sud, mais dans bien d'autres pays, la violence a ses racines dans les injustices politiques, sociales et économiques. Pour une paix durable, la démobilisation, le désarmement et la réintégration des combattants, le retour et la réintégration des réfugiés, l'intégration politique et le partage du pouvoir, l'apaisement des

traumatismes et la réconciliation, sont nécessaires. Mais pour durer, cette paix nécessite également une reconstruction économique, une égalité des chances de chaque individu de se développer et une justice sociale. Les accords de paix au Liberia semblent avoir récompensé les seigneurs de la guerre pour leur violence¹, tandis qu'au Guatemala, ils demeurent au niveau d'une élite politique. Ils n'ouvrent pas la voie à une démocratie de participation, à base large. Les droits des indigènes Maya sont mieux reconnus, mais les injustices concernant la propriété foncière et l'usage des terres n'ont pas été abordées². On ne semble pas pouvoir éviter les amnisties pour mettre fin à des guerres aussi diverses que celle du Mali⁶ et du Guatemala², mais, au Guatemala, de gros débats se poursuivent pour nommer ceux qui sont responsables de commettre des abus choquants des droits de l'homme – on a donné à la Commission pour la clarification historique un mandat et des délais qui la rendent de toute façon inefficace. La réconciliation est un sujet exploré dans les Balkans⁹. Bien que les populations aient souffert des deux côtés, certains provoquent la violence et d'autres en sont victimes. Il y a aussi ceux qui ont bénéficié de la guerre, et ceux qui en ont été défavorisés. La majorité des gens peuvent accepter de partager une fois de plus l'espace où ils vivent, mais il faudra attendre des générations avant qu'une véritable réconciliation ne se produise sur le plan émotionnel. La démobilisation des combattants et la collecte de petites armes s'avèrent souvent difficiles et incomplètes et doivent obtenir davantage de soutien de la part des donateurs⁴. Il se peut que d'anciens combattants se réintègrent dans la société, parfois comme au Mozambique, à l'aide de rites traditionnels d'apaisement³. Le défi majeur reste, toutefois, l'intégration économique. Lorsqu'elle ne se réalise pas, comme au Mali, il se peut que le banditisme et le trafic des armes⁷ dans les régions augmentent. Les accords de paix et les élections peuvent mener à une inclusion plus politique et sociale, mais ils ne peuvent assurer à tous l'opportunité de se développer et l'égalité des chances sur le plan économique. Regrettablement, l'attention et l'aide internationales se réduisent souvent, une fois les accords de paix signés et les élections terminées. Le Mozambique, le nord du Mali et le Guatemala continuent à lutter contre le même état de pauvreté et de sous-développement qu'avant la guerre. Ces conditions ne sont qu'aggravées par le montant élevé des dettes et les programmes d'ajustement structurel qui sont imposés uniquement pour une croissance économique, sans tenir réellement compte de leur impact sur une paix durable.

Making Peace Work: the Role of the International Development Community,
Policy Essay No. 18, ODC, Washington DC, USA,
1997 (120 p., A5).

La communauté internationale accorde depuis quelques temps une attention particulière à la reconstruction/ construction de la paix après un conflit. Depuis la fin de la Guerre Froide, les gouvernements donateurs ont progressivement été appelés à soutenir les périodes de transition vers la paix. Cette 18ème étude de la série d'études politiques publiées par l'ODC (Overseas Development Council), offre un ensemble acceptable (A5, 120 pages) de recommandations pour les décideurs qui s'engagent à maintenir et à consolider la paix dans les pays qui émergent d'un conflit. Cette étude repose sur six études de cas qui examinent les processus de paix au Cambodge, à El Salvador, au Mozambique et au Nicaragua. On en tire des enseignements pour le soutien international aux structures politiques, institutionnelles, sociales et économiques dans les sociétés qui émergent d'un conflit.

Les auteurs reconnaissent que le rôle des donateurs consiste à aider les gouvernements d'accueil et la communauté internationale à donner priorité à l'action dans les quatre phases de la construction de la paix : la négociation, la cessation des hostilités, la transition et la consolidation. Six enseignements-clé à tirer de l'élaboration de politiques appropriées, ont été identifiés d'après les études de cas. Les auteurs font la distinction entre les priorités nécessitant une action immédiate, comme les domaines où l'on estime que des renseignements adéquats existent pour identifier les priorités nécessitant un soutien, dont : la coordination au sein de la communauté internationale, recommandant que soit désigné un coordinateur résident onusien (ou un coordinateur de la Banque Mondiale) pour les activités de construction de la paix, afin de minimiser les batailles territoriales ; la nécessité d'être transparents avec les gouvernements d'accueil en ce qui concerne le niveau d'assistance financière qu'ils peuvent espérer recevoir ; la nécessité de faire participer tous les combattants à une tribune collaborative de négociations ; et les domaines où d'autres recherches sont nécessaires, comme pour le besoin de prolonger les délais pour la construction de la paix, au-delà de la phase actuelle de 1 ou 2 ans, avant que des élections pluripartites n'aient lieu.

L'étude est bien présentée et contient des chapitres sur les caractéristiques communes aux pays en situation de conflit 'après' conflit. Elle est rédigée en langage clair et présente des exemples d'enseignements et d'études de cas placés dans des cases pour une consultation rapide ; les auteurs connaissent bien leur audience-cible.

L'insuffisance majeure semble être l'attention quelque peu limitée accordée à la complexité d'influences exercées sur le donateur. Les auteurs portent essentiellement leur attention sur le rôle des services d'aide des donateurs et sur leurs relations avec les gouvernements d'accueil et les combattants. Il n'y a guère de débat sur les relations entre les services d'aide et leur activité, et la politique étrangère ou les contreparties de défense, ce qui entraîne le plus souvent, une confusion dans les messages transmis aux régimes non représentatifs. Il n'y a guère de conseil sur la manière de faire face à la question concernant les groupes et factions qui, sur le plan économique, ont avantage à faire durer la guerre.

Toutefois, dans les courts délais accordés au débat, il serait difficile de couvrir toutes ces questions – peut-être que d'autres occasions se présenteront.

NGOs and complex political emergencies

– David Hulme et Jonathan Goodhand; Working Paper 1, université de Manchester (IDPM) et INTRAC, 1997 (33p., A4)

Ce document de travail est le premier et résulte d'une étude de deux ans financée par le DFID, en vue d'explorer la contribution que pourrait offrir les ONG pour la construction de la paix dans les situations politiques d'urgence complexes. L'introduction présente une liste de la documentation disponible portant sur les conflits et les ONG, et un cadre conceptuel pour l'analyse de documents pour les études de cas. Ce document de travail continuera de faire appel aux études de cas comparatives des ONG en Afghanistan, au Sri Lanka et au Liberia. Les auteurs désirent faire progresser la recherche déjà effectuée ou en cours, à l'aide de deux outils méthodologiques distincts : premièrement, en effectuant l'étude du point de vue de la communauté plutôt que dans les perspectives internationales et nationales, comme il est plus courant ; et ce, entre autres, parce que les 'entrepreneurs de conflit' (expression guère agréable) ou les organisateurs de violence ont une perception sophistiquée de la dynamique au niveau communautaire et sont en mesure d'exploiter cette connaissance. Afin de désengager leur poigne sur les sociétés, les constructeurs de la paix doivent donc avoir les mêmes outils. Deuxièmement, les auteurs se sont servis de documents d'étude de cas provenant d'Asie centrale et d'Asie du sud-est, afin d'obtenir une base plus large sur laquelle faire des comparaisons en dehors du contexte traditionnel africain de conflit.

Le 1er chapitre offre des définitions provisoires d'expressions, comme 'construction de la paix', 'ONG' et 'paix' dans un effort visant à donner de la clarté au débat en fournissant un point commun de départ, et contribuer ainsi à plusieurs définitions 'programmables'.

Les auteurs sont d'avis que le conflit fait partie inhérente des changements dans la société et que la paix ne signifie pas simplement l'absence de conflit, mais aussi l'absence d'iniquité structurelle. Il s'ensuit donc que la question-clé n'est pas comment empêcher, mais plutôt comment gérer le conflit, et que les méthodes dichotomiques simplistes d'envisager la paix et le conflit ne servent qu'à obscurcir les aspects réels du problème. Les ONG ont montré qu'elles ont tendance à employer l'expression 'construction de la paix' de façon plutôt incorrecte, en subsumant regrettamment des éléments de prévention, atténuation et résolution de conflit sous ce même terme. Elles semblent convenir, toutefois, que cette expression n'inclut pas uniquement les relations avec les guerriers, mais aussi les attitudes et les circonstances socio-économiques de la société, et que la construction de la paix n'est pas une simple réalisation et comprend les phases avant, pendant et après le conflit.

Des termes moins courants, comme 'formations sociales de prédateurs' (Crisp 1995) sont reconnus comme étant une partie importante des CPE, attirant l'attention sur le rôle de ceux qui, comme les guerriers de la drogue en Afghanistan, ont avantagé à faire durer l'incertitude et le conflit. Les ONG sont elles aussi examinées, par exemple en ce qui concerne les relations entre les organismes extérieurs formels et les organismes internes informels, qui peuvent soit contribuer aux initiatives de paix, soit les miner. Certaines font également la distinction entre les rôles, selon qu'il s'agisse de l'aide de secours, du développement ou de la construction de la paix.

Le deuxième chapitre examine les causes et mutations de conflit. Les auteurs admettent que le conflit lui-même peut changer de façon que les raisons initiales ne sont donc plus celles qui le corroborent. Ils examinent aussi la question du capital social et l'équation 'capital social accru = réduction de conflit'. Si le contrat social est estimé être un outil approprié pour construire la paix, les questions suivantes sont : peut-on le consolider en intervenant de l'extérieur, étant donné la complexité des structures sociales ? Le capital social est-il toujours positif ? Existe-t-il un capital anti-social qui exclut certains groupes ou qui est exploité par des 'entrepreneurs de conflit' – Ku Klux Klan ?

Leur cadre conceptuel commence par une ventilation des rôles des ONG sur une sorte d'axe allant de la pire hypothèse à la meilleure : action contribuant au conflit, opération de retenue et construction de la paix. Par rapport à cela, ils présentent un tableau d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact des ONG, et terminent en explorant les questions relatives au cadre – 1. le capital social en tant que capital de la paix ; 2. la direction locale et l'analyse institutionnelle – citons, Taleban en Afghanistan ; 3. la vérification des ONG en matière de

paix – s'assurer que les ONG sont réalistes et ne demandent pas à jouer un trop grand rôle dans la construction de la paix.

Les auteurs examinent également les types d'intervention – directe, comme l'aide visant à l'achat d'armes, le renforcement des capacités, la défense de causes.

Que vous en conveniez ou non, une façon de commencer est d'être clair. Il s'agit d'une étude relativement détaillée, visant à couvrir la manière dont les donateurs identifient les ONG à soutenir, comment diriger les capitaux de façon à rehausser la qualité des résultats et la responsabilité des ONG, et de quelle manière les réponses des ONG sont-elles liées et intégrées à une réponse plus large. Chaque ONG pourrait faire l'objet d'un projet de recherche séparé, et par dessus tout, du point de vue de la communauté. Comment s'y prendront-elles ?

Il est juste de mentionner que sans cadre, ni analyse systématique, nous ne pouvons affirmer dans quelle mesure les ONG réussissent ou non à construire la paix ou tout moyen de comparaison – au travers d'une 'lunette de construction de la paix' sombremenent ? Attendez-vous à soumettre diverses listes de recommandations, adaptées à des types spécifiques d'ONG qui travaillent dans des situations de conflit spécifiques, à des niveaux spécifiques, dans des phases spécifiques de ces conflits. Ceci mènera-t-il à moins de programmes 'de confection' style 'grand magasin' et davantage à des ONG style 'boutique' avec une niche et des programmes personnalisés pour répondre à des situations spécifiques ? On présume que le deuxième volume comprendra des documents comparatifs d'étude de cas.

Refugee Survey Quarterly 16(3) 1997.

Centre de documentation et recherche du HCR, Genève, et Oxford University Press. 226 p.

Ce numéro est consacré aux populations transférées de force, une procédure pour laquelle les expressions 'purification ethnique' et 'déportation' sont souvent employées. La fuite de populations entières n'est pas un résultat mais un objectif que le conflit s'efforce d'atteindre et, en tant que tel, crée non seulement des besoins humanitaires, mais soulèvent aussi les questions de droits de l'homme concernant le droit de rester, la liberté de se déplacer et de se domicilier à l'intérieur d'un territoire, et le droit de revenir. Une coopération étroite doit s'établir entre les organismes d'aide de secours et, par exemple, le Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme et la Sous-commission pour la lutte contre la discrimination et la protection des minorités. La situation pose certaines difficultés aux organismes d'aide, du fait que le rapatriement est une

question politique très tendue. Le retour doit comprendre une résolution de conflit et la réintégration ; mais en parallèle se posent les questions de restitution et de compensation pour la perte de biens. Comme le HCR en a fait l'expérience au cours de ses activités dans la Communauté des Etats Indépendants, par exemple, il est inéluctable que les organismes d'aide soient attirés dans l'activité politique de la résolution de conflit.

L'article de Beyani explore l'interaction entre les questions politiques et les questions légales. Il met en relief les lacunes qui existent dans le droit international, surtout en ce qui concerne l'acquisition de l'espace à l'intérieur d'un territoire en effectuant une purification ethnique. Ses études de cas comprennent l'ancienne Yougoslavie, l'Abkhazie, la Palestine et le Rwanda. L'article de Nahajlo représente une vue d'ensemble perspicace de l'histoire des transferts et déportations de populations en Union Soviétique sous le régime de Staline, et de la nouvelle purification ethnique qui a eu lieu en Asie centrale et en Transcaucasie après la cession de l'Union Soviétique. L'article de Dale est une étude de cas détaillée du conflit entre la Georgie et l'Abkhazie, qui n'est toujours pas résolu. Le journal comporte également des rapports et présentations faites par le Rapporteur spécial sur la place accordée aux droits de l'homme dans le transfert des populations, y compris l'implantation des populations qui s'établissent et les zones de peuplement, une vue générale d'instruments pertinents en matière de droit international et les états qui en sont parties, et une bibliographie choisie.

Cette excellente publication met en lumière les défis faisant face aux activités concernant les droits humanitaires et les droits de l'homme, qui ont caractérisé l'arène en Europe de l'Est et dans la CEI. Elle devrait enrichir les modèles d'aide humanitaire qui ont été façonnés par les cas enregistrés en Afrique et qui, jusqu'à la crise des Grands Lacs, ont été centrés sur les conflits idéologiques de la Guerre Froide, la révolte contre des gouvernements répressifs, les famines résultant de la guerre et les guerriers prédateurs dans des états effondrés.

'Mines antipersonnel. La guerre en temps de paix'.

1996 rédigé par Handicap International. Editions GRIP/Complexe. rue Van Hoorde 33, 1030 Bruxelles. 100 p. ISBN 2 87027 655 9

'Le complexe français de production des mines et systèmes associés'

1997 rédigé par B. Elomari & B. Barrillot. Observatoire des transferts d'armements. BP 1027 F 69201 Lyon Cedex 01. 80 p. ISBN 2 9508291 4 7

Ce sont deux publications parrainées par Handicap International dans le cadre de la Campagne mondiale pour une interdiction totale des mines antipersonnel. Le premier fascicule renferme une vue d'ensemble brève et précise des points en question. Il recherche les raisons pour lesquelles les mines antipersonnel ont proliféré, et leurs conséquences - qui ne se limitent pas à la mort ou à l'invalidité physique de personnes. Les victimes des mines souffrent de traumatismes psychologiques et ont également besoin d'un appui socio-économique, afin de pouvoir se réintégrer dans leurs communautés. Les terrains minés mettent en danger et obstruent les moyens de subsistance et les victimes des mines pèsent lourd sur la structure médicale. Une réponse humanitaire aux problèmes des victimes de mines est nécessaire, mais insuffisante. L'enlèvement des mines doit être accéléré et, dans l'intérêt des civils, total. Une interdiction totale de la production et du déploiement de nouvelles mines antipersonnel doit être imposée, afin d'empêcher cette situation de se reproduire. Ce sont les limites des traités internationaux existants, et le manque de volonté de la part des établissements militaires et des dirigeants politiques de s'engager à imposer une interdiction totale sur les mines antipersonnel, qui ont occasionné l'action mondiale d'organisations non gouvernementales. Le rapport conclut par une recommandation pour assurer une transparence et une action unilatérale des états. La deuxième publication présente une vue d'ensemble des principales sociétés qui produisent et exportent des mines antipersonnel. Il décrit également la position des pays dans le monde entier vis-à-vis de leur production et de leur exportation. Les lacunes présentes dans les traités internationaux existants sont ensuite mis en lumière, ainsi que la manière dont l'industrie des armes essaye de les exploiter. La partie principale de l'étude fait un examen détaillé des déclarations officielles du gouvernement français, suivi d'une liste des sociétés française et de leur 'réseau-organigramme', et des mines qu'elles produisent. Ceci soulève inéluctablement la question du contrôle politique et de l'application de la politique gouvernementale dans l'activité du secteur privé. Le rapport conclut en demandant l'élaboration d'une loi française spécifique et une convention internationale plus serrée.

Et finalement...

L'Equipe RRN

Le RRN fait partie du Humanitarian Policy Group du ODI, se concentrant sur la recherche et l'évaluation de la politique humanitaire.

Laura Gibbons, **Coordinatrice du RRN**.

Koenraad Van Brabant, **RRN – Politique et développement**.

Sarah Scott, **Administratrice du RRN**.

..... avec le soutien, les conseils et l'assistance supplémentaires de **Caroline Dobbing** (administratrice à temps partiel du RRN), **John Borton** (Research Fellow - chargé de recherche), **Philippa Atkinson** (représentante régionale du RRN, Afrique de l'Ouest), **Philip Winter** (représentant régional du RRN, Afrique de l'Est).

*Le Bulletin du RRN est publié trois fois par an; février, mai et novembre. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:
l'Administratrice du RRN, ODI, Portland House, Stag Place, Londres, Royaume Uni, SW1E 5DP. Tél: +44 171 393 1674/31, Fax: +44 171 393 1699, Email: rrn@odi.org.uk*

RRN

Historique

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation (RRN) a été conçu en 1992 et inauguré en 1994. Son objectif est de permettre l'échange de renseignements professionnels dans le domaine croissant de l'aide humanitaire. Le besoin pour un tel système a été identifié au cours de recherches menées par l'Overseas Development Institute (ODI) concernant le rôle changeant des ONG dans les opérations d'aide d'urgence et de réhabilitation. Il a été établi après que d'autres réseaux administrés au sein de l'ODI aient été consultés. Depuis avril 1994, le RRN offre régulièrement trois types de publications: des Revues sur l'état des connaissances, des Dossiers thématiques et des Bulletins d'information en anglais et en français. Le RRN est actuellement dans sa seconde phase de trois ans (fin 1996 - fin 1999), avec le soutien de cinq nouveaux donateurs – DANIDA, ECHO, le Ministère irlandais des affaires étrangères, DFID (RU) et SIDA (Suède). Au cours de cette phase de trois ans, le RRN cherchera à accroître sa portée et son importance pour le personnel des organismes d'aide humanitaire et à promouvoir encore davantage la bonne pratique.

Objectif

Améliorer la politique de l'aide et son application, comme elle concerne des situations politiques d'urgence complexes.

But

Contribuer à l'apprentissage individuel et institutionnel en encourageant l'échange et la diffusion d'informations pertinentes au développement professionnel de ceux dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire.

Activités

Commissionner, publier et diffuser les études et les observations concernant les questions de bonne application pratique en matière de politique et de programmation dans les opérations humanitaires, principalement sous la forme de publications écrites en anglais et en français.

Public ciblé

Les personnes et les organismes dont l'activité consiste à assurer une aide humanitaire aux niveaux national et international, au siège et hors siège, dans le 'Nord' et le 'Sud'.

Le Réseau Aide d'urgence et Réhabilitation a le soutien de :